

INDICATEURS DU CONTRAT 2011-2015

Mise à jour 2014

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2	3
2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	10
3 FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT	16
4 EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS	21
5 REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	23
6 VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD	26
7 ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PREVISIONS	28
8 QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT	29
9 TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	34
10 QUALITE DU PILOTAGE EN MATIERE DE GESTION IMMOBILIERE	36
S1 REUSSITE EN DUT	37
S2 PART DES ENSEIGNEMENTS EVALUÉS PAR LES ETUDIANTS	40
S3 FORMATION DES USAGERS A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	42
S4 OPTIMISER LA QUALITE DU SYSTEME D'INFORMATION	44
S5 OPTIMISER LA QUALITE DU PILOTAGE FINANCIER	45
S6 DEVELOPPER LES RELATIONS TRANSFRONTALIERES	47

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 SIES (PAP)

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Description de l'indicateur (ancienne version)

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 Disponible à la date de publication de PAPER (habituellement en juillet de l'année n+1)
Champ de la mesure	Etudiants bacheliers de l'année (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en DEUG ou L1 et inscrits l'année suivante en 2 ^{ème} année de DEUG ou de Licence, ou dans une formation équivalente de 2 ^{ème} année Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) — Universités et assimilés

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (DEUG 1 et licence cursus LMD) 1 ^{ère} année en (n-n+1) Calcul du taux de redoublement - le nombre d'étudiants nouveaux bacheliers qui redoublent à l'issue d'une année universitaire (n-n+1) est rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 en n- n+1 (redoublement dans la même formation ou dans une autre formation L1) Calcul du taux de passage: - Proportion d'étudiants bacheliers de l'année inscrits pour la première fois en première année de DEUG ou L1 l'année N et qui accèdent à la 2 ^{ème} année de DEUG ou L2 ou à une formation équivalente l'année suivante.

Données de l'établissement fournies par le MESR

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1</i>	1 368	1 111	1141	1038	1191	1212	
<i>Part de redoublements à l'USMB ou dans une autre université</i>	17,9	18	18,2	21	18,3	NC	
<i>Part de changements d'orientation</i>	3,4	4	3,2	1,6	2	NC	
<i>Part des inscrits en L1 non présents en université à la rentrée suivante quelle que soit l'université</i>	27,6	29,3	24,2	28	24,3	NC	
Part des nouveaux inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	51,2	48,8	54,4	49,3	55,3	47,7	58

NC : données non communiquées par le ministère car cet indicateur n'est plus calculé avec les nouveaux bacheliers mais avec les nouveaux entrants. Cf tableau ci-après.

A noter : la fixation d'une cible n'était obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; aucune autre cible n'a été décidée pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

Les cases colorées correspondent à la description de la situation au moment de la signature du contrat.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 SIES (PAP)

Données toutes universités

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 *</i>	155565	143165	136837	144473	145840
<i>Part de redoublements</i>	23,0 %	23,6 %	25%	26%	25,4%
<i>Part de changements d'orientation</i>	3,5 %	3,5 %	3,1%	2,9%	3,1%
<i>Part des inscrits en L1 non présents en université à la rentrée</i>	28,7 %	29,7 %	27,5%	28,8%	28,4%
<i>Part des nouveaux inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</i>	44,8 %	43,2 %	44,4%	42,3%	43,1%

Précisions pour la lecture de ces tableaux:

En 2007-2008, 43,2% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2007-2008 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (143 165 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 23,6% de cette même population redoublent en L1.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.

Description de l'indicateur (nouvelle version 2014)

Depuis cette année, le ministère a changé la population étudiée ; il ne s'agit plus des nouveaux bacheliers mais des nouveaux entrants.

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et suivantes Disponible à la date de publication de PAPESR (habituellement en juillet de l'année n+1)
Champ de la mesure	Etudiants nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante en 2ème année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2ème année Seuls les primo-entrants en L1 sont pris en compte dans la cohorte. Les étudiants inscrits en parallèle en CPGE, BTS ou DUT sont supprimés de la cohorte. Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) — Universités et assimilés

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MENESR-DGESIP/DGRI-SIES : SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant)
Mode de calcul	Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (licence cursus LMD) 1ère année en (n-n+1). Les fichiers SISE-inscrits utilisés et appariés sur la base de l'identifiant (INE) deux années consécutives. Calcul du taux de passage : Le nombre d'étudiants inscrits en L2 ou dans des formations équivalentes (par exemple en IUT ou IEP) à l'issue d'une année universitaire N+1 est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1. La Licence préparée en L1 peut être différente de celle préparée en L2, même chose concernant l'établissement d'inscription. Calcul du taux de redoublement : Le nombre d'étudiants qui redoublent à l'issue d'une année universitaire

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 SIES (PAP)

	<p>N-N+1 (redoublement dans la même formation ou dans une autre formation de L1) est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1</p> <p>Calcul du taux de réorientations : Le nombre d'étudiants redoublants qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université, diplôme différent de la Licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours (exemple : IUT, PACES, IEP) rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1.</p> <p>Calcul du taux de sortie de l'Université : Le nombre d'étudiants non retrouvés dans le fichier SISE des inscrits de l'année N+1 sont considérés comme étant non réinscrits en cursus Licence (sans avoir nécessairement interrompu leurs études). Ce nombre est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1.</p> <p><i>Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X. Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.</i></p>
--	---

Données de l'établissement fournies par le MESR

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2015
Nombre de primo-entrants inscrits en L1	1511	1245	1309	1228	1409	1445	
Taux de redoublement	18,4 %	17,6 %	17,9 %	19,6 %	18,4 %	22,3 %	
Taux de réorientations	2,8 %	3,5 %	3,1 %	1,6 %	1,9 %	1,9 %	
Taux de sortie	28,6 %	29,9 %	26,2 %	30,4 %	25,8 %	27,3 %	
Taux de passage L1 vers L2	50,2 %	49,0 %	52,9 %	48,4 %	53,9 %	48,5 %	58

Données toutes universités

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de primo-entrants inscrits en L1	172233	159 315	155512	168 413	168 674	172 931
Taux de redoublement	21,3 %	24,2 %	25,6 %	26,3 %	25,9 %	26,0 %
Taux de réorientations	3,7 %	3,1 %	2,7 %	2,5 %	2,8 %	2,6 %
Taux de sortie	30,9 %	31,6 %	29,7 %	31,2 %	30,7 %	31,4 %
Taux de passage L1 vers L2	42,3 %	41,1 %	42,0 %	40,0 %	40,6 %	40,1 %

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Un seul indicateur a été choisi pour représenter la performance de l'USMB en matière d'accueil et réussite des nouveaux entrants en L1 : leur taux de passage en L2 à l'issue de la 1^{ère} année. Bien que la population de référence pour cet indicateur ne soit plus la même en 2014 (nouveaux entrants versus bacheliers de l'année), l'USMB affiche la même cible pour 2015. Situer l'évolution de cet indicateur dans son environnement permet de mieux la comprendre.

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2

SIES (PAP)

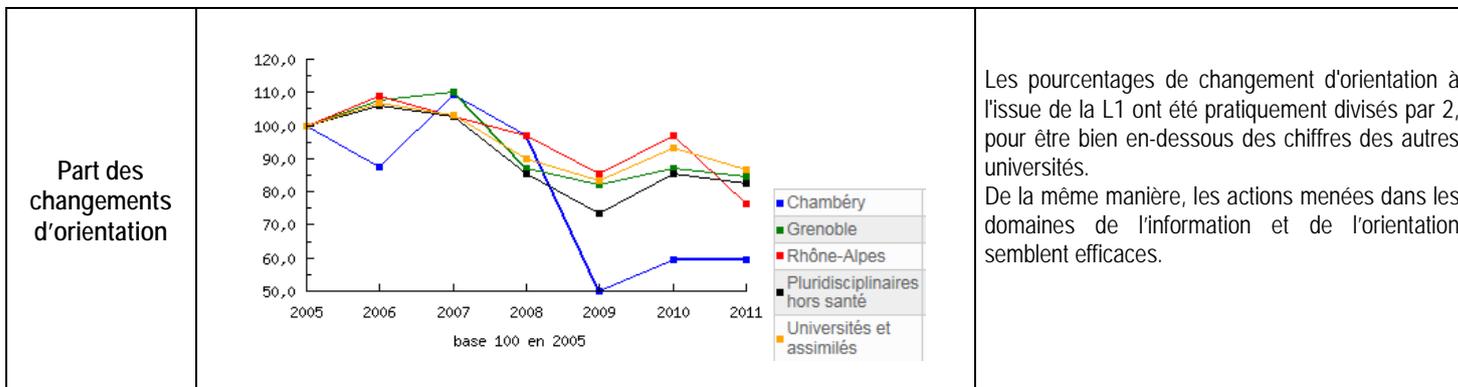
- Analyse de l'évolution de l'indicateur de performance dans son environnement

Indicateurs	Représentations graphiques	Commentaires
<p>Évolutions comparées des effectifs des nouveaux entrants en L1 Indices base 100 à la rentrée 2006 - Source PAPESR et USMB</p>		<p>La baisse des arrivées en L1 de nouveaux entrants a été plus marquée à l'USMB que dans l'ensemble des universités. L'inversion de la tendance aussi. Sur la dernière année étudiée, alors que les effectifs de l'USMB croissent, ceux des universités de Grenoble, et plus globalement de Rhône-Alpes sont orientés à la baisse. La croissance des arrivées en L1 s'est confirmée depuis à l'USMB.</p>
<p>Part des nouveaux inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</p>		<p>L'USMB se démarque des autres universités par un taux de passage en L2 bien supérieur, malgré des fluctuations importantes ces dernières années. Les effets du plan licence n'ont pu se faire sentir qu'à partir de l'année 2008-2009, ils n'expliquent donc pas tout. Connaître finement les facteurs qui ont produit cette évolution positive et agir en conséquence, permettrait de se rapprocher de l'objectif affiché pour le contrat.</p>
<p>Part de redoublements</p>		<p>Les bacheliers nouveaux entrants de L1 redoublaient moins à l'USMB que dans les autres universités, jusqu'à 2011. La tendance est à la hausse en général, et surtout à l'USMB, dont la part augmente de 4 points entre 2010 et 2011. Elle est notamment en lien avec l'augmentation des inscriptions en filières généralistes des étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique.</p>
<p>Part des nouveaux inscrits en L1 non présents en université à la rentrée suivante</p>		<p>L'USMB participe moins que les autres universités au phénomène bien connu d'abandon de l'enseignement supérieur par les nouveaux entrants au cours de la L1. La tendance d'évolution nettement orientée à la baisse la démarque encore de ce qui est observé ailleurs. Pour autant, à l'USMB, 1 nouvel entrant sur 4 ne poursuit pas ses études en université après s'être inscrit en L1. Nombreuses sont les causes avancées pour expliquer ce phénomène massif qui participe à interroger l'enseignement supérieur en France. L'évolution constatée à l'USMB tendrait à prouver qu'elles ne sont pas toutes exogènes. Le soin apporté à l'information et l'orientation des futurs étudiants n'y est sans doute pas étranger.</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 SIES (PAP)

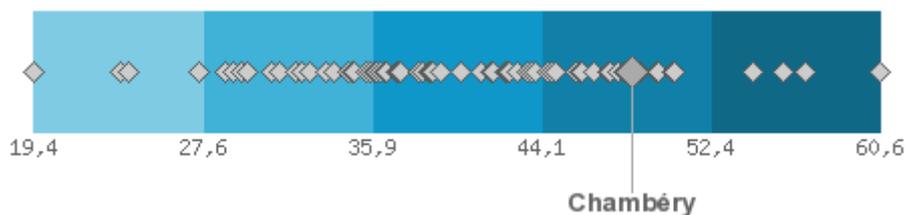


- Comparaisons complémentaires

L'examen attentif et la mise en perspective des informations mises à disposition par le ministère (portail PAPESR) permettent de compléter l'analyse ci-dessus et d'en confirmer les résultats.

En effet, une de ces publications présente le schéma ci-dessous qui met en lumière, bien mieux que la référence à la moyenne utilisée ci-dessus, la très bonne performance de l'USMB en matière de taux de passage des nouveaux entrants de L1 à L2.

Schéma de la distribution statistique des taux de passage de L1 à L2 des nouveaux bacheliers



Source PAPESR – juillet 2014 – Données 2011-2012

- Comparaison des taux de passage de L1 à L2 pour les établissements comparables à l'USMB et pour les établissements de Rhône-Alpes

De même, les données statistiques rassemblées dans le portail PAPESR permettent de constituer des groupes d'établissements qui se ressemblent : structures des enseignements dispensés proches, caractéristiques académiques, démographiques et socioéconomiques des populations étudiantes semblables, conditions d'enseignement proches (classement par l'algorithme de Kohonen).

Comparer les valeurs des indicateurs de performance pour des établissements qui se ressemblent permet d'éviter d'imputer aux différences structurelles des différences de performance.

De plus, une étude spécifique des caractéristiques des populations étudiantes a permis de mettre en évidence des caractéristiques qui sont fortement corrélées aux performances observées : la série du bac, l'âge d'obtention du bac, l'origine socio-professionnelle, le sexe et le groupe disciplinaire font partie de ces caractéristiques qui différencient fortement les résultats des étudiants tout en étant des données de base pour les établissements.

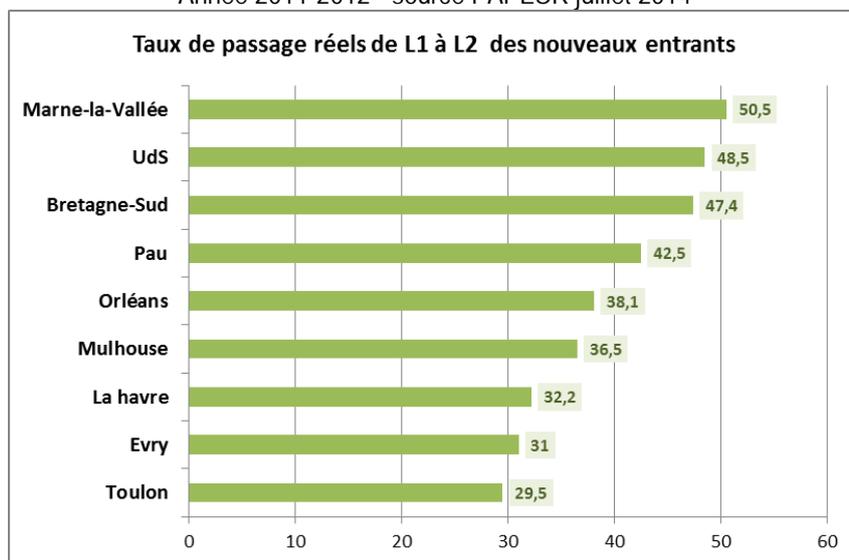
Les tableaux qui suivent exposent la situation pour les établissements comparables au niveau national, puis celle observée au sein de la Région Rhône-Alpes.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

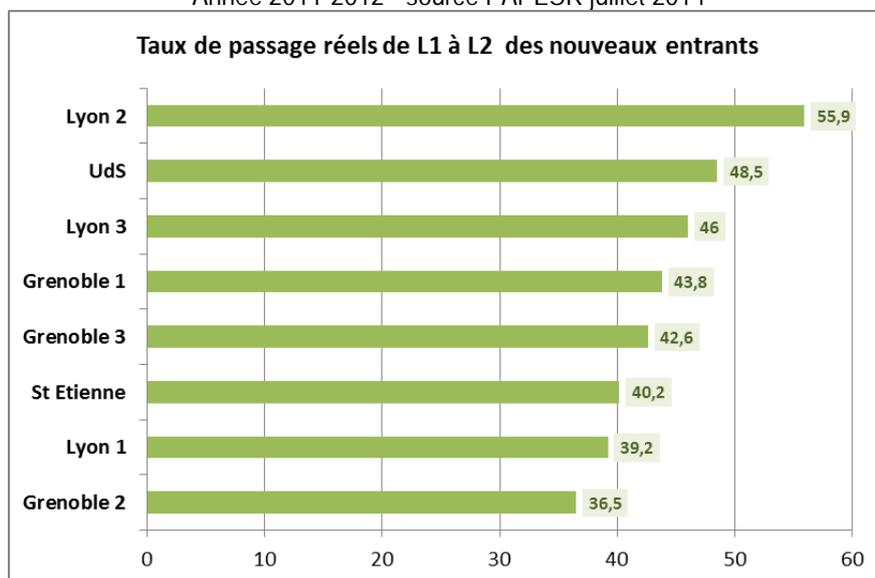
INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 SIES (PAP)

Taux de passage de L1 à L2 pour les établissements comparables à l'USMB
Année 2011-2012 - source PAPESR juillet 2014



Taux de passage de L1 à L2 pour les établissements de Rhône-Alpes
Année 2011-2012 - source PAPESR juillet 2014



• L'application de l'arrêté licence 2011

L'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence a apporté des modifications aux modalités de validation des parcours de formation. L'USMB a naturellement introduit la compensation annuelle et a, dans le même temps, supprimé le passage à minima (statut AJAC). La question du rétablissement de ce dernier a été posée en 2012 ; après une étude approfondie portant sur deux cohortes, il a été décidé, dans l'intérêt des étudiants, notamment des étudiants boursiers, de n'en rien faire. Ainsi le taux de passage de L1 en L2 pour la cohorte 2011-2012 est un véritable taux de réussite en L1 pour la population étudiée de l'USMB et non un taux de progression. La situation est différente dans les établissements qui ont fait le choix de maintenir le passage à minima.

Pour l'USMB, le taux de passage de L1 en L2 pour la cohorte 2011-2012 est inférieur de 5,4% à celui de la cohorte précédente. Une partie de cette baisse est imputable aux modifications mentionnées supra. Les étudiants qui ont validé un des deux semestres de L1 mais qui n'ont ni validé ni compensé l'autre sont désormais redoublants. Ces mêmes étudiants progressaient en L2 avant la mise en place de l'arrêté du 1er août 2011.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE FORMATION

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 SIES (PAP)

Cette analyse est illustrée par le tableau suivant qui rassemble les données publiées par le ministère (sur fond vert) et d'autres tirées de la base APOGEE de l'établissement. Il apparaît clairement que le taux de réussite en L1 des primo-entrants est en forte hausse en 2011-2012 à l'USMB.

Cohorte 2009-2010			Cohorte 2010-2011			Cohorte 2011-2012		
2 semestres validés	36,4%	48,4%	2 semestres validés	37,9%	53,9%	2 semestres validés	48,5%	56,5%
1 semestre validé 1 semestre compensé			1 semestre validé 1 semestre compensé			1 semestre validé 1 semestre compensé		
1 semestre validé 1 semestre non compensé	12,0%	16,0%	1 semestre validé 1 semestre non compensé	16,0%	8,0%	1 semestre validé 1 semestre non compensé (redoublants)	8,0%	

CONCLUSIONS

Nous rappelons ci-dessous les commentaires de cet indicateur que l'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat et qui figurent dans la version définitive signée.

Nous proposons en regard un récapitulatif de l'analyse ci-dessus.

Commentaires présents dans le contrat	Bilan de l'analyse
<p><i>La préoccupation de la réussite en licence est relativement ancienne à l'Université Savoie Mont Blanc, bien antérieure à l'arrivée du plan réussir en licence en 2008. Les taux de passage de L1 en L2 indiqués dans les deux tableaux ci-dessus tendent à montrer que les actions mises en oeuvre étaient pertinentes puisque les taux de l'Université Savoie Mont Blanc sont assez nettement supérieurs aux taux de l'ensemble des universités. Toutefois, des variations assez sensibles d'une année sur l'autre méritent un approfondissement en cours. Les données disponibles pour les années 2005-2006 à 2009-2010 montrent que, d'une manière constante, la performance de l'Université Savoie Mont Blanc par rapport à l'ensemble des universités en ce qui concerne le taux de passage de L1 en L2 est principalement due à un taux de redoublement nettement inférieur.</i></p> <p><i>Le plan réussir en licence et les financements spécifiques accordés ont permis à l'Université Savoie Mont Blanc, à partir de la rentrée de 2008, de renforcer et de développer des actions existantes (politique des petits groupes, tutorat pédagogique, soutien à la 2ème session par exemple) mais aussi de mettre en oeuvre de nouvelles actions (orientation active, enseignants référents, enseignements de méthodologie, tests de positionnement à la rentrée par exemple). Le bénéfice de toutes ces actions, qui ne peuvent que contribuer à une meilleure réussite des étudiants se traduit par une augmentation de l'indicateur à compter de l'année 2009/2010. Il convient toutefois de rester prudent et c'est pour cela qu'une cible à 58% en 2015 paraît raisonnable à l'université.</i></p>	<p><i>L'USMB a mis en oeuvre un certain nombre d'actions qui lui ont permis d'augmenter de façon importante les effectifs de nouveaux entrants en L1. Les établissements ne peuvent pas calculer de façon rigoureuse les différents indicateurs publiés ici mis à part les effectifs globaux. Il est regrettable que le MESR n'ait pas encore publié les informations nécessaires à l'actualisation pour l'année 2011-2012 au moins. Si l'USMB parvient à faire face à l'augmentation des effectifs tout en maintenant l'efficacité des actions pédagogiques porteuses de réussite, les objectifs assignés à cet aspect du contrat seront atteints.</i></p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS

SIES

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	1 ^{ère} cohorte étudiée : Cohorte 2004 diplômée en 2007
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2004. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année (cf. « mode de calcul »).
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2004.</p> <p>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite à partir de la cohorte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1^{ère} année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul ○ Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^{ème} année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année ○ Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants ayant effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) au sein du même établissement <p>Cf. PRECISIONS METHODOLOGIQUES : Note DEPP du 27 mai 2008</p>
Service responsable de l'indicateur	SIES

	Cohortes d'étudiants	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Écart taux observé - taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (USMB)	Diplômés 2007 (cohorte 2004)	38,3	89,9	53,0	5,9
	Diplômés 2008 (cohorte 2005)	33,9	91,1	51,1	5,4
	Diplômés 2009 (cohorte 2006)	38	92	53,2	6,8
	Diplômés 2010 (cohorte 2007)	36,2	89,3	51,9	8,4
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	36,1	89,8	51,2	7,1
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	37,2	91,9	54,2	11,2
	Cible 2015 (méthode 3 uniquement)				56
Taux de réussite constaté en % (toutes universités)	Diplômés 2009 (cohorte 2006)	28,8	85,8	43,4	
	Diplômés 2010 (cohorte 2007)	28	85,1	42,8	
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	28,1	84,9	41,7	
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	27,1	85,8	41,1	

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS

SIES

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Mesurer la réussite des étudiants à la licence est moins simple qu'il n'y paraît à première vue. En effet, il faut au minimum 3 ans pour obtenir ce type de diplôme et les mouvements des étudiants entre établissements, dans une période aussi longue, sont loin d'être négligeables.

Comme pour tout indicateur de performance, les méthodologies de contrôle de gestion proposent de distinguer l'efficacité de l'organisation (le but de voir les étudiants réussir est-il atteint ?) et son efficacité (à quel coût, pour l'étudiant, pour l'établissement, mesurable en nombre d'années nécessaires à la réussite ?).

Le contrat de 2011 ne prend en compte qu'un seul indicateur, susceptible de résumer l'ensemble des deux problématiques de l'efficacité et de l'efficacité : le taux de réussite en 3 ans.

Trois méthodes décrites ci-dessous en détail, permettent de fournir trois éclairages du même phénomène selon des hypothèses liées aux changements d'établissements de certains étudiants.

Analyse de l'évolution des 3 indicateurs de performance (les années repèrent les dates de sortie)

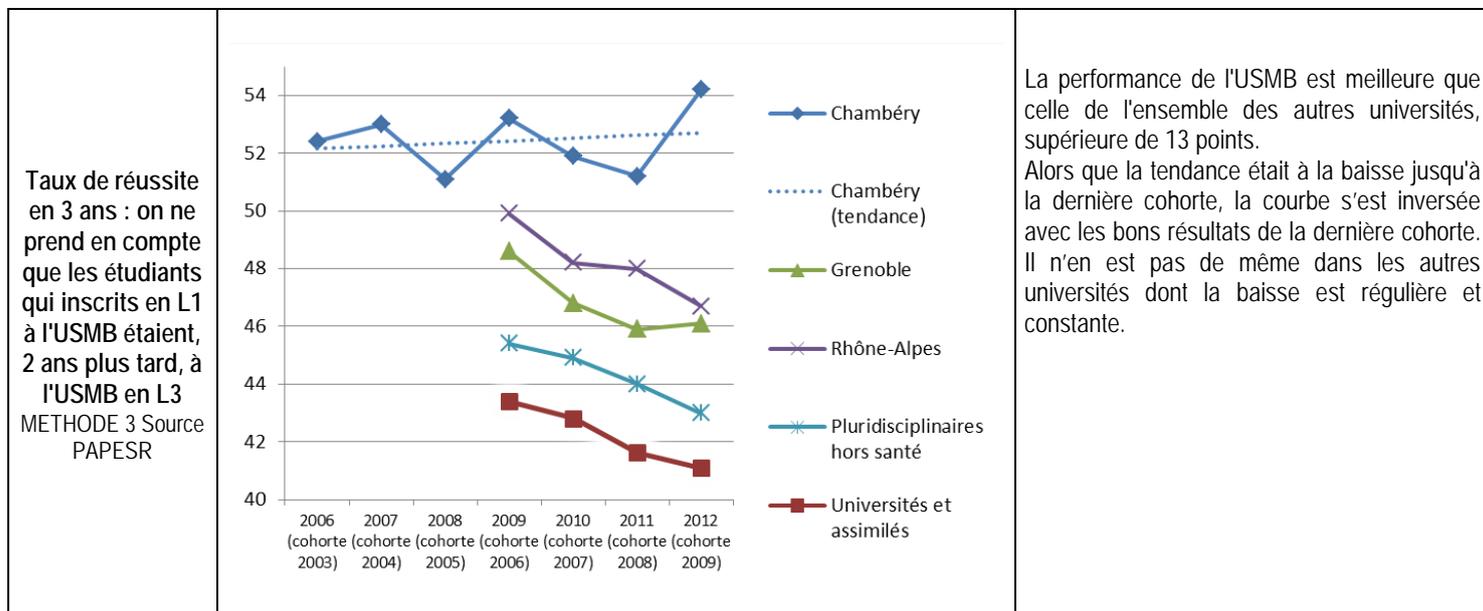
Indicateurs	Représentations graphiques	Commentaires
<p>Taux de réussite en 3 ans : on attribue toutes les réussites à l'établissement de 1^{ère} inscription METHODE 1 Source PAPER</p>		<p>La performance de l'USMB est meilleure que celle de l'ensemble des autres universités, supérieure d'environ 10%.</p> <p>L'évolution des valeurs de l'indicateur est irrégulière mais en augmentation sur la dernière cohorte. La tendance à la baisse suit celles des autres établissements, mais dans une moindre mesure. Le rapprochement avec les résultats du passage de L1 à L2 permet de conclure qu'il y a lieu d'améliorer l'efficacité des L1 ; le taux de sortie pour la cohorte 2009 dépassait les 30%.</p> <p>Rappelons que les deux dernières cohortes ont été concernées par le plan licence durant leurs 3 années.</p>
<p>Taux de réussite en 3^{ème} année de licence : cohorte d'inscrits sur 3 ans METHODE 2 Source PAPER</p>		<p>La performance de l'USMB est meilleure que celle de l'ensemble des autres universités, supérieure d'environ 6 points à celle de l'ensemble des universités. Les universités de Grenoble et dans une moindre mesure de Lyon ont aussi de bons résultats sur cette dernière cohorte.</p> <p>La tendance observée pour les 7 cohortes est à la hausse à l'USMB : les taux de réussite en L3 retrouvent leur bon niveau d'il y a 3 ans.</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS

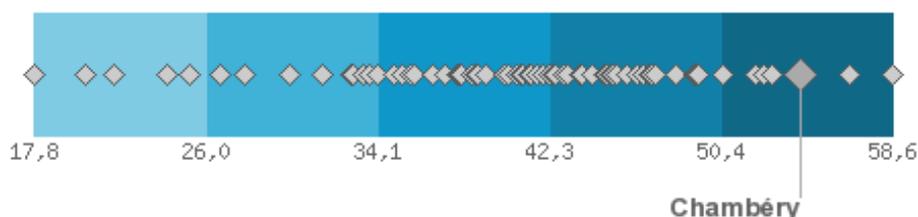
SIES



➤ Comparaisons complémentaires (cohorte 2009 diplômés en 2012)

Comme cela a été expliqué dans la fiche de l'indicateur 01 (taux de passage de L1 à L2), on trouve ci-dessous un schéma qui permet de positionner l'USMB par rapport à l'ensemble des établissements. L'USMB est encore mieux placée : elle apparaît dans le trio de tête des universités les plus performantes en matière de réussite en 3 ans, derrière Lyon 2 et Angers.

Schéma de la distribution statistique du taux de réussite en 3 ans calculé sur les étudiants restés à l'USMB pendant 3 ans



Source PAPESR – juin 2014 – Données 2011-2012

➤ Comparaison, au sein du groupe de l'USMB, des taux de de réussite en 3 ans calculé sur les étudiants restés dans l'établissement pendant 3 ans (cohorte 2009 diplômés en 2012)

On ne rappelle pas ici les explications données dans la fiche de l'indicateur 01 (taux de passage de L1 à L3) sur :

- la mise en classes des établissements de structures semblables qui permet de comparer l'USMB à des établissements du même type ;
- la prise en compte des caractéristiques de la population étudiante de façon à calculer un taux de réussite indépendant des caractéristiques subies par l'établissement et ainsi mesurer la performance qui ne dépend que de sa propre organisation.

Le tableau ci-dessous met en évidence l'excellente performance relative de l'USMB dans son groupe, tant en valeur brute qu'en valeur ajoutée. Sur cette cohorte, on peut rappeler les bons résultats obtenus sur le taux de passage de L1 vers L2.

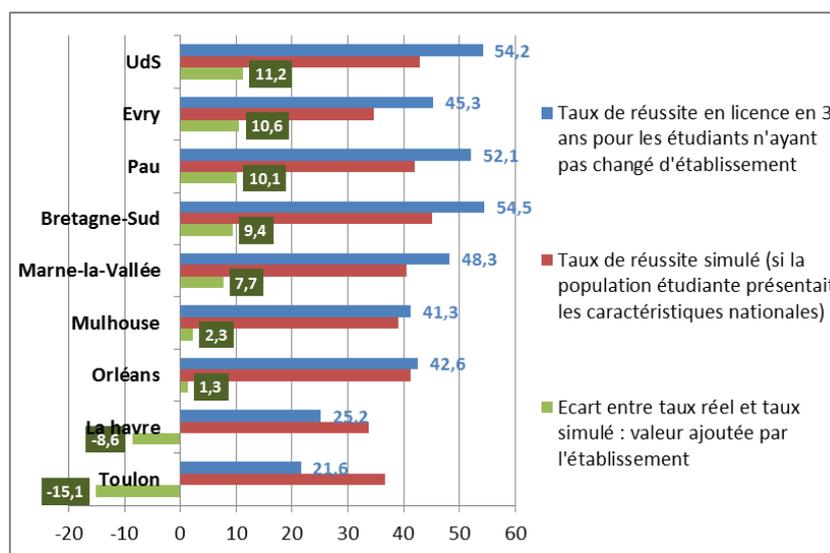
CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS

SIES

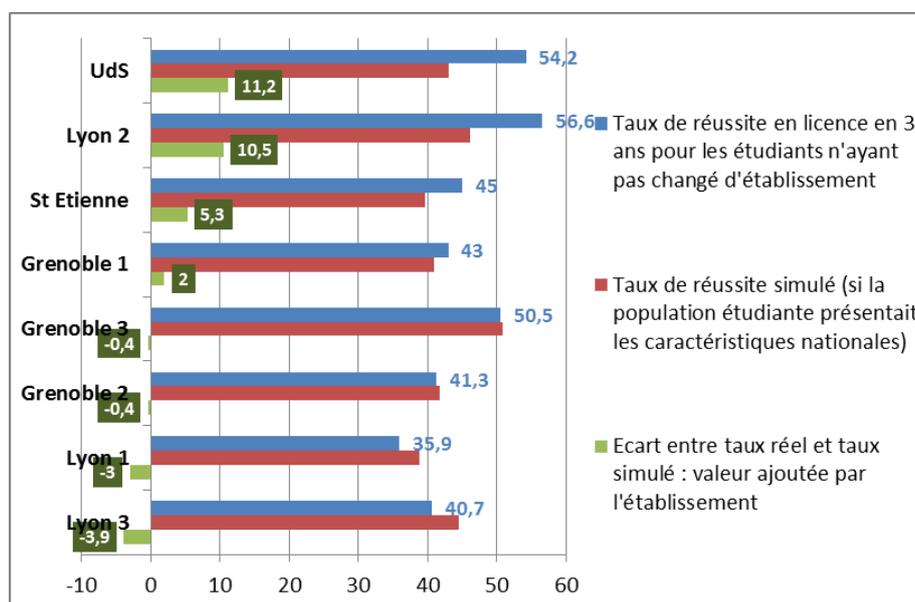
Taux de réussite à la licence en 3 ans (méthode qui ne retient que les étudiants qui n'ont pas changé d'établissement) pour les établissements comparables à l'USMB
Réussite en 2011-2012 – source PAPESR juin 2014



- Comparaison avec les établissements de Rhône-Alpes, des taux de de réussite en 3 ans calculé sur les étudiants restés dans l'établissement pendant 3 ans (cohorte 2009 diplômés en 2012)

Le constat est le même lorsque l'USMB est comparée aux autres établissements de la région Rhône-Alpes : une excellente performance qui la place en tête, en valeur ajoutée.

Taux de réussite à la licence en 3 ans (méthode qui ne retient que les étudiants qui n'ont pas changé d'établissement) pour les établissements de Rhône-Alpes
Réussite en 2011-2012 – source PAPESR juin 2014



CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS

SIES

CONCLUSIONS

Nous rappelons ci-dessous les commentaires de cet indicateur que l'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat et qui figurent dans la version définitive signée.

Nous proposons en regard un récapitulatif de l'analyse ci-dessus.

<i>Commentaires présents dans le contrat</i>	Bilan de l'analyse
<p><i>La préoccupation de la réussite en licence est relativement ancienne à l'Université Savoie Mont Blanc, bien antérieure à l'arrivée du plan réussir en licence en 2008. Les taux de passage de L1 en L2 indiqués dans les deux tableaux ci-dessus tendent à montrer que les actions mises en œuvre étaient pertinentes puisque les taux de l'Université Savoie Mont Blanc sont assez nettement supérieurs aux taux de l'ensemble des universités. Toutefois, des variations assez sensibles d'une année sur l'autre méritent un approfondissement en cours. Les données disponibles pour les années 2005-2006 à 2009-2010 montrent que, d'une manière constante, la performance de l'Université Savoie Mont Blanc par rapport à l'ensemble des universités en ce qui concerne le taux de passage de L1 en L2 est principalement due à un taux de redoublement nettement inférieur.</i></p> <p><i>Le plan réussir en licence et les financements spécifiques accordés ont permis à l'Université Savoie Mont Blanc, à partir de la rentrée de 2008, de renforcer et de développer des actions existantes (politique des petits groupes, tutorat pédagogique, soutien à la 2ème session par exemple) mais aussi de mettre en œuvre de nouvelles actions (orientation active, enseignants référents, enseignements de méthodologie, tests de positionnement à la rentrée par exemple). Le bénéfice de toutes ces actions, qui ne peuvent que contribuer à une meilleure réussite des étudiants se traduit par une augmentation de l'indicateur à compter de l'année 2009/2010. Il convient toutefois de rester prudent et c'est pour cela qu'une cible à 58% en 2015 paraît raisonnable à l'université.</i></p>	<p>On remarque que le commentaire relatif à ce deuxième indicateur est exactement le même que celui accolé au 1^{er}, relatif au taux de passage de L1 à L2.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une erreur matérielle. L'idée répandue au moment de la signature du contrat était que la clé de la réussite en licence se trouvait dans l'amélioration de la performance de la L1.</p> <p>Les enseignements de cette analyse de l'évolution du taux de réussite de la licence en 3 ans des étudiants qui sont restés à l'USMB conduisent à conclure que si le déroulement de la L1 est effectivement important pour la réussite de tout le parcours, une attention plus importante doit être portée aux deux niveaux L2 et L3</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	16/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS

SIES

Précisions : note DEPP du 27 mai 2008 (DEPP C1 n° 2008-005)

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2005. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session 2009 (année universitaire 2008-2009).

Taux de réussite en trois ans, toutes universités confondues : %	
	sont restés dans le même établissement durant 3 ans
Sur 100	sont restés dans le même établissement durant deux ans
diplômés :	ont changé d'établissement entre la deuxième et la troisième année
	a changé d'établissement tous les ans

La cohorte porte sur **des inscriptions administratives** recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seuls 48,3% d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1ère année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul (ils ne représentent que 3,8% des inscrits de la cohorte initiale).

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants (23,6% de redoublement et 29,7% de départs de l'université à la fin de la première année).

Le taux de réussite observé, ou taux réel, varie entre 40,8% et 11,4% entre les universités.

2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

Le taux de réussite s'échelonne entre 100,0 % et 57,5% entre les universités.

3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en deuxième ou en troisième année. Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence. Le taux varie de 57,9% et 16,7% entre universités.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé¹. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat (en 2006, 2005, avant 2005)
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

¹ La même méthode avait été employée par la DEPP pour calculer le taux de réussite au DEUG en 1999 ou en licence (ancienne dénomination).

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3 FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT SIES

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et 2014-2015
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M - Champ SISE universités

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Etablissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en maîtrise, master LMD, master IUP</p> <p>Etablissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Nombre d'étudiants	Taux étudiants non-présents en n-1
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2008 - 2009	785	32,2
	2009 - 2010	854	41,6
	2010 - 2011	928	36,5
	2011 - 2012	932	35,6
	2012 - 2013	1049	36,1
	Cible 2015		
Toutes universités	2008 - 2009	107862	37,8
	2009 - 2010	117004	40,5
	2010 - 2011	124312	42,9
	2011 - 2012	122492	42,2
	2012 - 2013	125330	42,1
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2008 - 2009	835	29,9
	2009 - 2010	938	36,8
	2010 - 2011	994	41,8
	2011 - 2012	1015	30,6
	2012 - 2013	1027	28,7
Cible 2015			34
Toutes universités	2008	99741	41,4
	2009	105125	40,9
	2010	128681	39,5
	2011	122994	37,2
	2012	121372	36,4

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3

FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT

SIES

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Cet indicateur mesure l'attractivité de l'établissement en matière de formations de niveaux supérieurs qui offrent aux diplômés des emplois dans les fonctions d'ingénierie des organisations et entreprises, et plus traditionnellement de recherche.

Plusieurs indicateurs s'imposent pour représenter ce phénomène :

- L'évolution des effectifs, non seulement en M1 mais aussi en M2
- La part des recrutements exogènes à l'établissement en M1 et M2.

L'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat que les particularités de son offre de formation en master, qui comporte une part importante de masters professionnels et une bonne insertion dans le tissu économique régional, aboutissait à attirer des étudiants étrangers à l'USMB non seulement en M1 mais déjà en L3. Un indicateur a été calculé pour quantifier cet aspect mais il manque de référence nationale.

Analyse de l'évolution de 4 indicateurs de performance (les années repèrent les dates de début d'année universitaire)

Indicateurs	Représentations graphiques	Commentaires
<p>Evolutions des effectifs entrants en M1 Source PAPESR et USMB</p>		<p>L'évolution des nouveaux entrants en M1 va dans le sens de l'objectif de l'USMB de renforcer cette part de ses enseignements. Il ne faut cependant pas oublier (voir CAP n°3) que cette proportion est encore beaucoup plus faible à l'USMB que dans l'ensemble des universités. La courbe nationale doit être interprétée avec prudence car le regroupement de certaines universités (Nancy) a entraîné un changement de statut qui les soustrait à cette statistique.</p>
<p>Evolutions des effectifs entrants en M2 Source PAPESR et USMB</p>		<p>Même remarque, pour la courbe nationale, que <i>supra</i>. Après une forte augmentation d'effectifs des entrants en M2 jusqu'à la rentrée 2010 (effet MEEF), la tendance à la baisse se stabilise à un niveau non seulement plus élevé qu'autrefois mais aussi plus haut que de celui des autres établissements.</p>

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3 FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT SIES

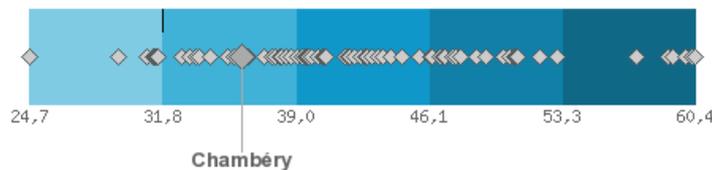
<p>Evolution du % d'étudiants qui ont rejoint l'USMB en M1 Source PAPER et USMB</p>		<p>La tendance est ici essentielle. En effet, la forte irrégularité observée à la rentrée 2009 est causée en grande partie par les inscriptions des masters d'enseignement qui relevaient auparavant de l'UJF. La tendance est globalement à la hausse et, avec les précautions d'usage, il est possible d'affirmer que si les futures rentrées s'inscrivent dans le sens des quatre dernières, l'objectif du contrat sera atteint.</p>
<p>Evolution du % d'étudiants qui ont rejoint l'USMB en M2 Source PAPER et USMB</p>		<p>Cette série est elle aussi très irrégulière, en partie pour la même raison que celle de M1. La tendance à la baisse provient sans doute de la caractéristique des masters proposés par l'USMB, qui sont aux deux tiers à finalité professionnelle. Il y a lieu cependant de vérifier si l'USMB ne perd pas d'étudiants à l'issue du M1.</p>

➤ Comparaisons complémentaires

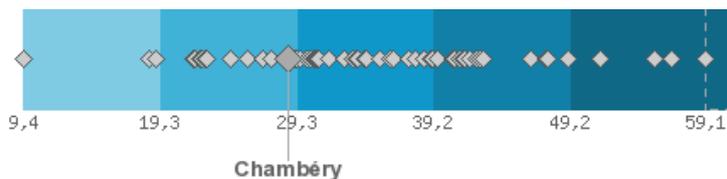
Comme cela a été expliqué dans la fiche de l'indicateur 01 (taux de passage de L1 à L2), les schémas ci-dessous permettent de positionner l'USMB dans l'ensemble des établissements pour la part des étudiants qui rejoignent l'établissement à l'occasion du master. Ils mettent en évidence un problème relatif d'attractivité des masters.

Schéma de la distribution statistique de la Part des nouveaux entrants inscrits en master à la rentrée 2012 parmi l'ensemble des étudiants inscrits en première année de master, hors redoublants.

M1



M2



Source PAPER – juin 2014 – Données 2012-2013

Comparer l'USMB à l'ensemble des universités apporte un éclairage intéressant mais global. Les comparaisons qui suivent permettent de situer la réelle performance de l'USMB par rapport aux établissements qui lui sont comparables en structure.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3 FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT

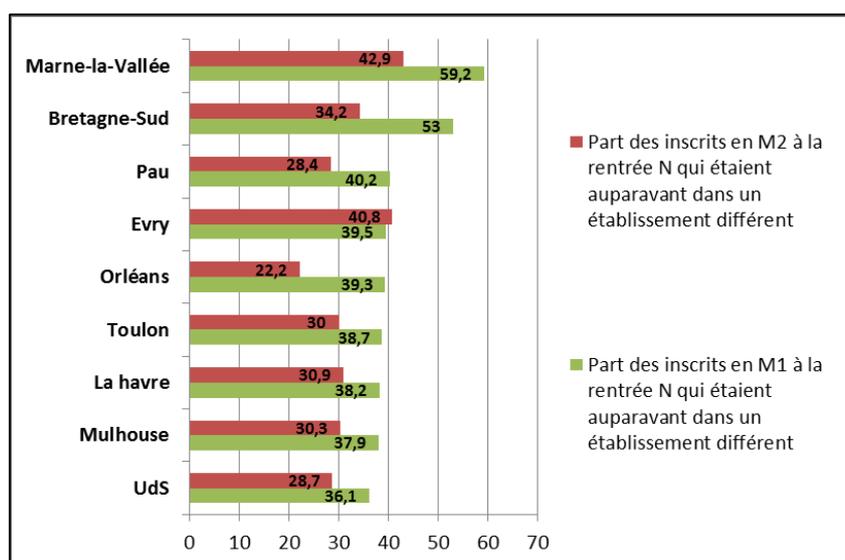
SIES

➤ Comparaisons au sein du groupe de l'USMB

Part des inscrits en master à la rentrée N qui étaient auparavant dans un établissement différent pour les établissements comparables à l'USMB

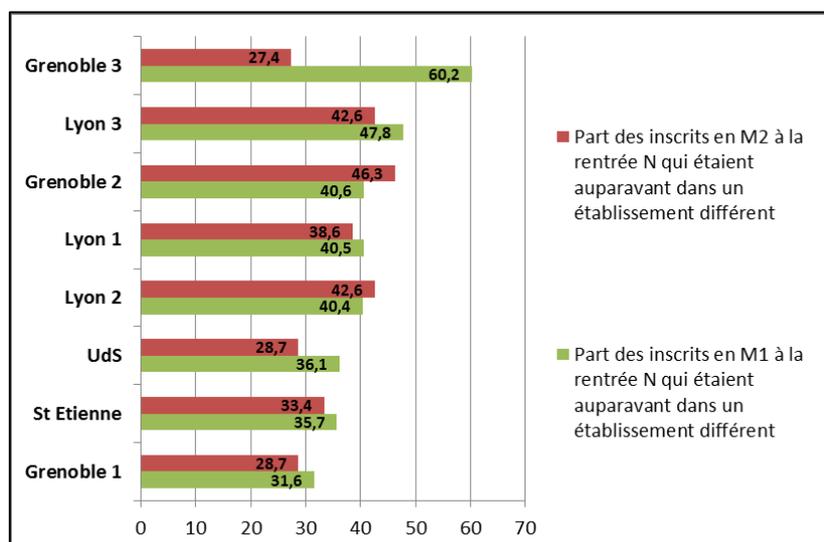
Inscrits en 2012-2013 – source PAPESR juin 2014

Cette approche conduit à conclure que l'USMB attire moins que les établissements de son groupe. Les écarts peuvent très importants (23 points avec Marne-la-Vallée en M1, 14 points en M2). Pour autant, la deuxième moitié du tableau laisse apparaître des situations peu différenciées, l'attractivité en M1 et M2 étant un défi à relever pour l'ensemble de ces établissements.



➤ Comparaisons avec les établissements de la région Rhône-Alpes

A proximité d'universités établies bien avant elle, tant en France (Lyon, Grenoble) qu'en Suisse, pays fortement attractif (Genève, Lausanne), l'USMB fait face à une forte concurrence en master. Pour autant, l'analyse régionale *infra* indique que l'USMB n'est pas la moins attractive dans la région tant en M1 (Grenoble 1 et Saint-Etienne ont des parts inférieures) qu'en M2 (Grenoble 3 est moins bien située, et Grenoble 1 apparaît au même niveau).



CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3 FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT SIES

CONCLUSIONS

Nous rappelons ci-dessous les commentaires de cet indicateur que l'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat et qui figurent dans la version définitive signée.

Nous proposons en regard un récapitulatif de l'analyse ci-dessus.

Commentaires présents dans le contrat	Bilan de l'analyse
<p><i>L'attractivité en M1 est calculée en prenant la part des étudiants non-présents à l'Université Savoie Mont Blanc l'année n-1, rapportée à l'ensemble des nouveaux inscrits en M1. Cet indicateur ne nous semble refléter que partiellement l'attractivité de notre offre formation master. En effet, hérité en partie de l'époque des IUP, l'Université Savoie Mont Blanc accueille chaque année un nombre important de nouveaux étudiants en L3. La part des étudiants non-présents à l'Université Savoie Mont Blanc l'année n-2, rapportée à l'ensemble des nouveaux inscrits en M1 est de l'ordre de 50% ces dernières années.</i></p> <p><i>L'augmentation importante de l'indicateur en 2009 est en partie due à l'inscription à l'université des étudiants préparant les concours du CAPES auparavant inscrits à l'université Joseph Fourier, université intégratrice de l'IUFM de l'académie de Grenoble.</i></p> <p><i>Les bons taux d'insertion professionnelle des diplômés de master de l'Université Savoie Mont Blanc et la bonne santé économique de notre bassin d'emploi peuvent laisser espérer une amélioration de l'attractivité de notre offre de formation master au niveau du M1. Un objectif 2015 à 38% semble raisonnable.</i></p> <p><i>Concernant l'attractivité en M2, la faible valeur de l'indicateur par rapport à l'ensemble des universités peut s'expliquer par une offre de formation principalement à finalité professionnelle (2/3 des spécialités à finalité professionnelle, 1/3 à finalité recherche). De plus, les spécialités à finalité professionnelle attirent plutôt dès l'année de M1, voire de L3, et représentent la grande majorité des inscrits de M2.</i></p> <p><i>Comme indiqué précédemment pour les M1, l'augmentation significative de l'indicateur en 2009, est en partie dû à la mise en œuvre de la mastérisation.</i></p>	<p>Les remarques faites à l'époque de la signature du contrat restent pertinentes. Ces indicateurs d'évolution des inscrits en master et de la part des étudiants qui rejoignent l'USMB pour le master mettent en évidence une caractéristique structurante de l'offre de formation de l'USMB en matière de master.</p> <p>Il convient de rajouter aux explications antérieures le positionnement de l'USMB dans un espace qui dispose d'une offre en master riche et puissante, tant en France qu'en Suisse francophone. Les progrès enregistrés n'en sont que plus significatifs de la montée en gamme de l'USMB.</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	28/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

4 EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

DGESIP Pôle

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009 ; cible 2014-2015
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L en M et dans les autres diplômes

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	% de mentions de L et de M dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants
Source :	Établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100

Données de l'université		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Cible 2015
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	23	23	21	19	19	19	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	4 401	4380	4539	4769	5113	5229	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100 %
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	4 401	4380	4539	4769	5113	5229	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	41 %	33%	50%	54%	66%	61%	60 %
Niveau M Hors ingénieurs	Nombre de mentions de M dans l'établissement	16	16	16	19	19	17	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	1 848	2056	1993	2148	2261	1986	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100 %
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	1 848	2056	1993	2148	2261	1986	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	41 %	36%	51%	57%	71%	71%	60 %
Autres diplômes DUT, LP, Ingénieurs, autres	Nombre de diplômes concernés	142	134	82	82	84	88	
	Effectifs d'étudiants inscrits	5 069	4922	4857	4793	4797	4920	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100 %
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres	5 069	4922	4857	4793	4797	4920	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	39 %	28%	46%	49%	67%	62%	60 %

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	28/06/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

4 EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

DGESIP Pôle

ANALYSE ET COMMENTAIRES

La position du ministère de tutelle en matière d'évaluation des enseignements a évolué. Rappelons que c'est à l'issue de l'avant dernière réunion entre l'USMB et le ministère que ce dernier a rajouté dans la liste des indicateurs communs l'indicateur décrit ci-dessus.

La volonté de promouvoir l'évaluation est aujourd'hui réaffirmée. Elle semble actuellement accompagnée d'une définition plus précise et rigoureuse, qui rejoint ce qui a été mis en place par l'USMB depuis plusieurs années.

Cette année, le taux de réponses de l'enquête globale indicative a atteint 63%. La cible est donc atteinte, si toutefois l'établissement maintient la valeur de ce taux jusqu'à la fin du contrat, ce qui semble possible mais se heurte à des résistances de la part des étudiants.

CONCLUSIONS

Nous rappelons ci-dessous les commentaires de cet indicateur que l'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat et qui figurent dans la version définitive signée.

Nous proposons en regard un récapitulatif de l'analyse ci-dessus.

<i>Commentaires présents dans le contrat</i>	Bilan de l'analyse
<p><i>L'Université Savoie Mont Blanc organise deux types d'évaluation des enseignements par les étudiants : une évaluation indicative et systématique d'une part et des évaluations approfondies à l'initiative des enseignants.</i></p> <p><i>Les valeurs qui renseignent le tableau ci-dessus sont celles de l'évaluation indicative systématique. Une grille de questions a été élaborée pour tous les étudiants de l'université (niveaux 1 à 5) ; elle couvre plusieurs chapitres : les conditions de l'enseignement, les méthodes d'enseignement, les contenus de l'enseignement, la vie étudiante et certains aspects de la logistique des étudiants. Cette enquête est envoyée aux étudiants une fois par an et elle est exploitée de façon centralisée, pour l'ensemble de l'établissement, par composantes, par diplômes, par mentions et par spécialités. Cette évaluation est mise en œuvre via un questionnaire en ligne. Une communication importante est menée en collaboration avec les composantes pour favoriser une participation significative des étudiants.</i></p> <p><i>Les évaluations approfondies à l'initiative des enseignants sont réalisées unité d'enseignement par unité d'enseignement. Elle fait l'objet d'un indicateur spécifique.</i></p>	<p>Les remarques émises à l'époque de la signature du contrat gardent leur pertinence.</p> <p>En ce qui concerne l'évaluation indicative globale, un phénomène pourrait faire chuter le bon taux de réponses : la lassitude des étudiants qui ne voient pas apparaître de changement notable dans les enseignements alors même que l'enquête en laisse espérer. Le département Apprendre s'empare actuellement du sujet.</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	2/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE RECHERCHE

5 REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE Etablissement

Action	6 à 12
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche (PAP)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	K €
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Etablissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public ou un groupe d'établissements des activités de valorisation (PRES-EPCS ou associatif)</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmentés des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI - DGESIP - Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	2/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE RECHERCHE

5 REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Etablissement

		Ressources en K€				Évolution (en %)	
		Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total	N/N-1	N/N-2
1- Périmètre établissement	2011	677	1 049		1 726		
	2012	760	821		1 581	- 8	-
	2013	1 446	1 133		2 579	+ 63	+49
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement							
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées	2011		155		155		
	2012		91		91		
	2013		-		-		
4- Périmètre « organismes »							
		Total 2011			1 881		
		Total 2012			1 672	-11	
		Total 2013			2 579	+54	+37
		<i>Pour information : Cible prévue au terme du contrat en cours (2010-2014)</i>			1490 k€		
		Cible au terme du contrat 2016-2020 ¹			3700 k€		

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

L'activité contractuelle (hors FPP) et de prestations des unités de recherche de l'Université Savoie Mont Blanc a fortement augmenté sur la période 2011-2013 (+49%). Cette évolution, qui devrait se confirmer en 2014, traduit les premiers effets des actions structurantes de sensibilisation, de simplification des procédures et de mise en réseau initiées fin 2012 et en 2013 pour améliorer l'impact économique de la recherche. L'université assume l'ensemble de la chaîne de valorisation : de l'idée jusqu'à l'incubation grâce à sa cellule de valorisation et à ses principaux partenaires académiques (SATT GIFT et son opérateur Gate 1) et locaux (CRITT, THESAME, Savoie Technolac). Son portefeuille de brevets comprend actuellement 23 brevets dont 8 ont été déposés en 2013 et 2014. En outre, 7 projets de brevets sont en cours d'étude, ce qui atteste la forte accélération de la politique menée ces deux dernières années. L'enjeu porte aujourd'hui sur la valorisation de ce portefeuille qui reste fragile compte tenu de sa jeunesse (2009) et de sa nature pluridisciplinaire. A ce titre, la participation de l'Université Savoie Mont Blanc à la SATT Grenoble-Alpes Innovation Fast Track (GIFT) en tant que membre fondateur (5% du capital social) représente un véritable levier. L'année 2013 n'a toutefois pas permis de bénéficier de son soutien, ni de celle de son opérateur (Gate 1), en raison des contraintes de constitution de la SATT qui ont retardé l'entrée des projets en pré-maturation, maturation et incubation. L'Université Savoie Mont Blanc rattrape actuellement ce retard, puisque 4 projets à fort potentiel devraient être accompagnés par la SATT et son opérateur jusqu'à leur valorisation (commercialisation de licences et/ou création de start-up). En moyenne, l'université a 2 projets de maturation technologique et 1 création de start up (sur le site de Savoie Technolac) tous les deux ans. L'objectif est d'augmenter ce rythme qui participera à un accroissement des ressources de l'ordre de 300 K€/an. Cette progression dépend toutefois de la capacité de la SATT à déployer ses ressources sur les territoires de la Savoie et de la Haute-Savoie. Leur dynamique actuelle offre un potentiel important en matière de transfert technologique, qui pourra être exploité au bénéfice du développement économique.

¹ Hypothèse : Maintien de l'activité contractuelle, 2 projets de maturation et 1 projet d'incubation par an

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	2/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE RECHERCHE

5 REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Etablissement

Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place. Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie.

En outre, les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	03/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

6 VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD

Etablissement

Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD au sens du décret du 4 juillet 1985, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.
Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques qu'il a définies pour le contrat quinquennal, l'Université Savoie Mont Blanc se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2013 (Vd)	54 heures
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	54 heures
Variation (Va-Vd)	0
Cible 2015 (%)	0

Modalités d'interprétation de l'indicateur

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	03/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

6 VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD

Etablissement

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

Le fait de devoir gérer trois bibliothèques universitaires, et non une grande bibliothèque centrale, est une contrainte qui pèse particulièrement dans une université où les moyens sont comptés.

Les horaires d'ouverture des trois bibliothèques universitaires ont évolué ces dernières années pour atteindre les 54 heures par semaine. Les amplitudes 8h00-19h00, 4 jours par semaine, et 8h00-18h00 le vendredi, couvrent convenablement les besoins comme l'indiquent les enquêtes menées auprès des utilisateurs.

Une coordination intelligente avec les autres bibliothèques publiques des territoires permet d'élargir l'offre, de fait.

Enfin, les moyens octroyés se concentrent sur l'ouverture prochaine de l'agrandissement significatif de l'actuelle bibliothèque universitaire du campus d'Annecy-le-Vieux (2015). Le triplement de la surface permettra d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions, avec des ratios décents.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	09/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

7 ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PREVISIONS Etablissement - DGRH

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du CNU hors médecine et odontologie

• Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Pour les MCF, le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les PR, le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Données cumulées 2007,2008, 2009,2010, 2011,2012, 2013,2014	Cible 2015	Données cumulées 2007,2008, 2009,2010, 2011,2012 2013,2014 (toutes universités)
Maitres de conférences	E %	3/16 18,75	1/9 11,11	4/13 30,77	0/11 0	3/23 13,04	3/15 20	2/15 13,33	3/15 20	19/117 16,24	< 25%	
Professeurs des universités	E %	3/9 33,33	5/11 45,45	4/6 66,67	8/12 66,67	3/6 50	4/6 66,67	2/7 28,57	4/5 80	33/62 53,23	< 50%	
Ensemble (MCF+PR)	E %	6/25 24	6/20 30	8/19 42,11	8/23 34,78	6/29 20,69	7/21 33,33	4/22 18,18	7/20 35	52/179 29,05	< 30%	

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

Pour l'ensemble des enseignants-chercheurs, la cible est atteinte.

Comme pour les universités de sa catégorie, qui possèdent un nombre limité de doctorants, elle l'est aisément pour les maîtres de conférences, les recrutements se réalisant à près de 85 % à l'extérieur. La cible 2015 sera atteinte.

Il n'en est pas de même pour les professeurs, mais de peu. Le nombre limité de recrutements à ce niveau conduit également à limiter le sens à accorder à ce chiffre. Ici aussi, la cible 2015 peut être atteinte, l'endorecrutement se localisant dans le détail au sein de quelques unités de recherche qui sont actuellement sensibilisées au sujet.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	02/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

8 QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT Etablissement

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue) Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue. La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions
Mode de calcul	

Cotation	Politique de formation			Politique scientifique			Management de l'établissement au service de ses missions		
	2010	2014	Cible 2015	2010	2014	Cible 2015	2010	2014	Cible 2015
0									
1	X			X			X		
2		X	X		X	X		X	X
3									

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

1. Dispositif d'autoévaluation en matière de politique de formation

➤ Evaluation de la situation de l'Etablissement en 2010

- **Ce qui est fait, maîtrisé et généralisé** : l'évaluation générale des enseignements et de la vie étudiante (terme utilisé actuellement par l'établissement et qui mériterait une réflexion car le terme « évaluation générale » est porteur d'ambiguïté).
- **Ce qui est en cours** : l'évaluation des enseignements par les étudiants avec une analyse des points faibles, la mise en place d'actions correctives. Ceci est développé de manière très hétérogène : certaines composantes sont relativement avancées, d'autres n'ont pas encore amorcé la démarche.

A partir de cette première analyse, on peut estimer que la cotation 2010 est 1

➤ Synthèse des actions durant le contrat 2011-2015 et proposition de cotation de la cible en 2015

- Développement systématique de l'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que des actions de correction et de leur suivi.
- Pilotage des formations : pilotage au niveau des mentions, élaboration d'un guide méthodologique du pilotage d'une mention de licence/master (dont le recours à l'autoévaluation), place et rôle du responsable de mention dans le pilotage d'une mention.

Proposition de cotation pour 2015 : 2

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	02/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

8 QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT Etablissement

➤ Evaluation de la situation de l'Etablissement en 2014

1. Etat des lieux au 1^{er} octobre 2014

- Une évaluation générale des formations et de la vie étudiante est réalisée chaque année avec des taux de réponse qui dépassent désormais les 60%. Elle comporte, pour chaque filière, les rubriques suivantes : vie étudiante, conditions d'enseignement, méthodes d'enseignement, contenu des formations ainsi que des zooms sur le logement, le transport et l'emploi étudiant. Une matrice d'aide à la décision (Satisfaction faible ou forte – item jugé important ou non) permet aux équipes d'identifier les points d'amélioration les plus importants. Les résultats sont adressés au cabinet, aux membres du conseil académique, aux membres du conseil d'administration, et, avec les filtres appropriés, aux composantes. Un réel progrès de l'appropriation de cette enquête par les composantes et les équipes est enregistré.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à hauteur de 30 % des UE dispensées par l'établissement (bilan réalisé en 2013). La cible de 70 % pour 2015 ne sera pas atteinte. Les raisons en sont multiples et elles diffèrent suivant les composantes : l'absence de procédure formalisée qui fait reposer cette évaluation sur des initiatives individuelles, une réticence persistante dans certaines filières, des expériences passées qui n'ont pas été conduites selon des règles partagées, etc.
- Le guide méthodologique de pilotage d'une mention de licence, licence professionnelle ou master n'a pas été mis en place comme prévu en début de contrat.

2. Actions menées jusqu'au 1^{er} octobre 2014 pour atteindre les objectifs

- Renforcement de l'équipe politique : alors que le VPFVU était autrefois seul, il est désormais secondé par un VP Orientation et insertion professionnelle ainsi que par un chargé de mission (devenu VP) Enseignement numérique qui dirige le département APPRENDRE.
- Renforcement significatif en personnel de l'Observatoire de la vie étudiante et la DEVE (+3 et titularisation de contractuels).
- Création du département APPRENDRE (Accompagnement pédagogique, promotion de l'enseignement numérique et à distance pour la réussite des étudiants), avec la création de 3 postes de personnel titulaire.
- Rédaction d'une charte et d'un guide de l'évaluation des formations et des enseignements à l'université Savoie Mont Blanc par le département APPRENDRE. Ces documents seront soumis aux instances de l'université avant la fin de l'année 2014. L'évaluation comporte trois niveaux : l'évaluation des formations (déjà en place), l'évaluation indicative des enseignements qui doit être généralisée (cible 2020 80% des UE), et l'évaluation approfondie des enseignements destinée aux enseignants qui le souhaitent.
- Mise à disposition des équipes pédagogiques et des composantes de données concernant les formations (effectifs, réussite, poursuites d'études, insertion professionnelle, etc.) dans le SIAD (Système d'information d'aide au pilotage). Cette mise à disposition, réalisée à l'occasion de la campagne d'autoévaluation 2014, sera pérennisée. Elle est indissociable du projet de guide méthodologique du pilotage des formations.
- Mise en place d'une base dématérialisée de l'offre de formation (CMS Améty's) : le déploiement est en cours. Cette base permettra d'afficher l'offre de formation à l'horizon du contrat 2016-2020, sera utilisée pour les calculs de soutenabilité, et servira à l'édition des fiches RNCP, ADD et MCC. Il s'agit d'un projet structurant pour l'établissement et le site ; c'est cette même application qui a été retenue par l'ensemble des établissements du site pour afficher l'offre de formation. L'USMB est pilote sur ce projet.
- Publication des résultats des enquêtes d'insertion : les discussions sont en cours pour définir le format ; échéance : juillet 2015.
- Mise en place du CEEDOF, qui a proposé une expertise interne et externe (avec la mobilisation d'anciens DS de l'AERES) des dossiers d'autoévaluation des formations. Le CEEDOF a vocation à être pérennisé pour accompagner la procédure d'accréditation, puis la mise en place des nouvelles maquettes.

Compte tenu de ce qui a été réalisé et des dispositifs mis en place, la cotation actuelle est estimée à 2.

3. Le prochain contrat

- Généralisation de l'évaluation indicative des enseignements (cible 2020 = 80 %).
- Publication intégrale des résultats des enquêtes d'insertion.
- Publication intégrale des taux de réussite.
- Appropriation par les composantes et les équipes de la base dématérialisée de l'offre de formation pour un meilleur pilotage.
- Appropriation par les composantes et les équipes du SIAD.
- Elaboration du guide de pilotage d'une mention.
- Pérennisation du CEEDOF

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	02/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

8 QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT Etablissement

2. Dispositif d'autoévaluation en matière de politique de Recherche

➤ Evaluation de la situation de l'Etablissement en 2010

- **Ce qui est fait** : la plupart des laboratoires ont un conseil de laboratoire dûment constitué, même s'il reste une hétérogénéité significative dans la composition.
Il existe un réel pilotage de la politique scientifique de l'Université déclinée en axes stratégiques clairs et partagés par la communauté scientifique.
Le conseil scientifique procède à une autoévaluation annuelle de son fonctionnement conduisant progressivement à une démarche d'amélioration continue.
D'une manière plus précise :
 - 1) Concernant les laboratoires :
 1. Dans la phase « pré-AERES », les laboratoires unités mixtes de recherche étaient évalués régulièrement par les organismes, a minima lors des renouvellements des reconnaissances d'unité, parfois également à mi-parcours. Cette procédure, qui incluait un rapport d'activité et souvent une visite in situ, obligeait les laboratoires à engager une réflexion sur leur politique scientifique, passée et à venir. Pour ce qui concerne les équipes d'accueil, rien de semblable sauf le dossier MESR, qui n'engageait pas vraiment le laboratoire dans une auto-évaluation de leur politique scientifique.
 2. La phase « AERES » a profondément bougé les lignes : en effet, toutes les structures de recherche sont maintenant évaluées, sur dossier et par une visite in situ, avec un travail d'auto-évaluation exigé par l'AERES. Cette nouvelle procédure a profondément affecté les EA et aussi les UMR, la démarche d'auto-évaluation étant affirmée et ancrée dans la procédure elle-même de façon explicite.
 3. Le nouveau dispositif de répartition des moyens recherche, qui contient désormais une tranche de financement sur objectifs représentant globalement environ 25% des moyens que l'établissement met à disposition des unités de recherche, a renforcé la démarche d'auto-évaluation. En effet, le document EOM que les laboratoires remplissent, sans refaire l'analyse d'auto-évaluation du dossier AERES, se fonde essentiellement sur celle-ci.
 - 2) Concernant l'auto évaluation de la politique scientifique de l'université :
 - La présidence dispose d'éléments permettant de mesurer l'écart entre la politique scientifique annoncée et celle effectivement menée par l'établissement. Ainsi, sur l'ensemble des moyens recherche mis à disposition des unités de recherche (qui comprend essentiellement le BQR/APS et le PPF politique scientifique sur le contrat 2007-2010), le service central connaît la part associée aux axes structurants et la part associée à des actions « blanches » : la part associée aux axes structurants est passée de 45% en 2007 à 70% en 2010. En ce qui concerne les moyens humains (essentiellement les post-docs), ceux-ci sont majoritairement concentrés sur les thèmes des axes structurants.
 - Sur les actions de valorisation, toutes les actions ne sont pas mesurées, même si la situation s'est nettement améliorée (notamment sur les aspects ANR, programmes internationaux et contrats de recherche).
 - Enfin, la procédure mise en place pour les financements sur objectifs permet de mieux connaître au niveau de la vice-présidence recherche la politique scientifique des laboratoires et son articulation avec celle de l'établissement.
 - En conclusion, l'établissement dispose de quelques indicateurs qui permettent d'avoir une bonne appréciation de la politique scientifique. Une amélioration à effectuer concerne le conseil scientifique qui doit s'emparer de cette démarche d'auto-évaluation. La nouvelle procédure de dotation des laboratoires y participera très certainement

Proposition de cotation 2010 : 1

➤ Synthèse des actions durant le contrat 2011-2015 et proposition de cotation de la cible en 2015

Le pilotage scientifique sera renforcé et veillera particulièrement à trois caractéristiques essentielles de la recherche à l'Université : excellence, cohérence et transversalité.

Différentes actions sont en phase de développement concernant le renforcement du pilotage :

- o Poursuite de l'installation des conseils de laboratoire avec une composition en adéquation avec la politique de l'établissement.
- o Mise en place d'un suivi annuel de la politique scientifique des laboratoires et de son articulation avec celle de l'établissement dans le cadre notamment de la dotation des laboratoires (EOM).
- o Une meilleure appropriation de la démarche d'auto-évaluation de la politique scientifique par le conseil scientifique.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	02/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

8 QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT Etablissement

o Mise en place d'une procédure interne de relecture des dossiers d'auto-évaluation à remettre à l'AERES.

Proposition de cotation pour 2015 : 2

➤ Evaluation de la situation de l'Etablissement en 2014

Depuis 2010 les actions mentionnées *supra* ont été poursuivies :

o L'ensemble des unités de recherche disposent de statuts et de conseils de laboratoire.

o Les entretiens objectifs-moyens (EOM) ont été maintenus en fléchant une partie du financement des unités de recherche à ces EOM. L'efficacité du dispositif ne pourra être évaluée qu'à l'issue de la campagne d'évaluation AERES 2014-2015. L'interrogation existe quant à la lourdeur du dispositif mis en œuvre tous les ans.

o Le conseil scientifique (devenu en 2013 commission recherche du conseil académique) a été largement informé et a participé à la discussion sur les clés de répartition des financements des unités de recherche en cohérence avec la politique scientifique de l'établissement. Le groupe constitué pour le processus d'autoévaluation de la recherche, valorisation et formation doctorale a impliqué plusieurs membres du CS, mais également d'autres acteurs de la vie scientifique de l'établissement. Les échanges ont été très riches et constructifs.

o Les dispositifs relatifs à la valorisation ont été simplifiés, et un intéressement a été mis en place, ce qui a dynamisé de manière coordonnée et transparente l'activité en ce domaine.

Estimation (en 2014) de cotation 2015 : presque 2

3. Dispositif d'autoévaluation en matière management de l'Etablissement.

➤ Evaluation de la situation de l'Etablissement en 2010

- **Ce qui est fait** : développement d'outils d'aide à la décision (indicateurs, tableaux de bord, caractérisation des composantes, comptabilité analytique).
- **Ce qui est en cours** : l'évolution des services compte-tenu du passage aux RCE conduit en fait à une autoévaluation partielle du fonctionnement des services. Les restructurations, l'écriture systématique de procédures, sont les premiers éléments d'une démarche qualité qui inclura progressivement une autoévaluation.

Proposition de cotation 2010 : 1

➤ Synthèse des actions durant le contrat 2011-2015 et proposition de cotation de la cible en 2015

Les grandes lignes du plan d'actions :

- Suivi du projet d'établissement par commission ad hoc et présentation des points d'étape en CA ;
- Production annuelle et diffusion : rapport d'activité, bilan social, bilan parité, évaluation charge BIATOS, analyse Hélico ;
- Mise en place d'un réseau de référents de l'autoévaluation (composantes et services) ;
- Formation à l'autoévaluation des personnels avec définition progressive des différentes cibles (cadres et responsables politiques) ;
- Amélioration continue du fonctionnement des instances (conseils, commissions, comités, ...) ;
- Développement du SI ;
- Développement des tableaux de bord (équipe présidentielle) ;
- Analyse des fonctions supports.

Proposition de cotation pour 2015 : 2

➤ Evaluation de la situation de l'Etablissement en 2014

- Un bilan intermédiaire de l'ensemble des actions prévues au projet d'établissement a été réalisé en 2013. Il a conduit à abandonner ou relancer des actions ainsi qu'à en susciter de nouvelles, comme le bilan adressé en octobre 2014 à l'AERES l'atteste. En 2015 un nouveau projet d'établissement sera construit sur la base du travail de commissions ad hoc puis présenté pour enrichissement et approbation aux différents conseils.

- L'établissement présente en CA depuis fin 2012 et diffuse depuis fin 2013 un rapport d'activité de l'équipe présidentielle. Le bilan social annuel s'est considérablement enrichi au fil des ans, avec un nouvel effort en 2013 sur la parité. La cartographie des emplois BIATSS (annoncée depuis deux contrats mais seulement réalisée en juillet 2014) et ainsi que l'analyse de la charge d'enseignement

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	02/10/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

8 QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT Etablissement

sont également présentées en journée verte des directeurs de composantes chaque année. Il reste maintenant à en faire accepter les conséquences par les composantes et les services.

- La culture de l'autoévaluation a largement progressé dans l'établissement notamment au travers de la démarche de projet de service engagée en 2013 qui a précédé l'autoévaluation de l'établissement réalisée pour l'AERES en 2014. De multiples analyses SWOT ont été réalisées. Les chefs de service ont pris en charge l'animation d'une réflexion d'autoévaluation au sein de leurs services respectifs.
- Le fonctionnement des instances, toujours perfectible, a néanmoins atteint un bon niveau de qualité, mais il ne fait pas l'objet d'une autoévaluation et des dysfonctionnements sont encore observés dans la liaison entre le CA et les autres instances. Pour y faire face, depuis septembre 2014, une même personne (personnel de catégorie A) est chargée de suivre le CA, le CAC et ses deux commissions. Un bureau du CA a été constitué et il se réunit avant chaque CA.
- Un COSSI (Conseil d'orientation stratégique des systèmes d'information) a été constitué. Il se réunit tous les deux mois et examine toutes les demandes de développement du SI, en analyse la cohérence et la pertinence. La démarche schéma directeur SI a été relancée.
- Le fonctionnement de la CODRI a été profondément revu afin que la politique internationale soutenue corresponde davantage à celle de l'établissement.
- L'établissement a mis en place le SIAD (Système d'Information d'Aide au Pilotage) qui rassemble les indicateurs et la plupart des données utiles au pilotage de l'établissement.
- La politique de communication interne, si elle reste perfectible, a sensiblement progressé, à l'image du site de l'université. Le sentiment d'appartenance a progressé avec la mise en place d'un groupe de travail consacré à l'identité, qui a porté le changement de nom d'usage et de logotype de l'établissement (2014).

Précisions :

Les cotations de 0 à 3 sont inspirées du "Common Assessment Framework" pour l'évaluation des moyens mis en œuvre par les organismes dans le cadre du développement de l'auto-évaluation dans les fonctions publiques européennes. L'interprétation est réalisée lors du dialogue contractuel quadriennal entre chaque établissement et le ministère.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	08/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

9 TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	DGESIP
--------------------------------	--------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i> Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}$ soit 79 % pour les salles banalisées</p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ; Son taux d'occupation est de : $\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%$.</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	08/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

9 TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX

DGESIP

Occupation des locaux		Situation				Taux d'occupation attendu en 2015
		Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation Réel	
Amphithéâtres	2010	23 530	31	5 306	67.8%	82%
	2012	25 019	32	5 443	70%	+1% (71%)
	2014	26 007	29	5 014	80%	+2%
Salles banalisées	2010	153 349	238	13 186	57.5%	72%
	2012	132 685	192	10 681	62%	+ 2% (64%)
	2014	150 013	214	12 037	63%	+5%
Ensemble des locaux d'enseignement	2010	176 879	269	18 492	60.5%	75%
	2012	157 704	224	16 124	64%	+1% (65%)
	2014	176 020	243	17 051	68%	+3% à +4%

Amphithéâtres : espaces organisés en gradins permettant d'accueillir de grands groupes (supérieur à 100 personnes) disposant de sièges fixes et tables filantes destinés à des cours magistraux, des conférences, des colloques

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

Un effort d'optimisation de l'occupation des locaux d'enseignement est réalisé progressivement par

- réexamen de l'ensemble de l'occupation des locaux et mise en place d'un système d'information interne ;
- mutualisation de l'ensemble des locaux d'enseignement ;
- extension de l'utilisation d'ADE Planète ;
- extension des plages d'utilisation des locaux ;
- adaptation et modernisation des locaux (certaines salles étaient autrefois impropres à un enseignement dans des conditions décentes) ;
- recrutement de collègues qui s'engagent à résider sur place et ainsi à pouvoir donner leurs enseignements du lundi matin au vendredi soir ;
- mise en place d'une université d'été pour la première fois en 2014. L'expérience sera reconduite et étendue.

Les cibles, ambitieuses, ne seront pas tous atteintes, mais l'établissement s'en rapproche significativement, qui plus est si l'on tient compte de la situation spécifique de l'IUT de Chambéry. Devant faire face à une forte croissance de ses effectifs étudiants et aussi à une sous dotation structurelle, il est devant l'impérative nécessité d'optimiser l'utilisation de son patrimoine.

Précisions :

- Depuis la rentrée universitaire 2013-2014, les données d'utilisation des amphithéâtres de l'IUT de Chambéry sont également gérées sur ADE Planète. Néanmoins les salles de TD de l'IUT restent gérées en dehors du logiciel et n'ont pas été remontées. Le taux d'occupation de ces quelques locaux n'a donc pas pu être pris en compte dans le calcul global.
- Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ». Ce taux est estimé à 70,5 % en réalisation 2008 (PAP 2011) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements (taux de réponse 82 % représentant 84 % des surfaces SHON).

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	08/07/2014

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

10 PILOTAGE GESTION IMMOBILIERE	DGESIP
---------------------------------	--------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Indice de satisfaction défini entre 0 et 3
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des dispositifs au sein de l'établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).</p> <p>1 = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).</p> <p>2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.</p> <p>3 = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.</p>
Mode de renseignement de l'indicateur	Cocher les cases correspondant à la situation de l'établissement

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière		
	Situation 2010	Situation actuelle (2014)	Cible en 2015
0			
1	X		
2		X	X background-color: #90EE90;">
3			

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

Le pilotage est cohérent et structuré, avec un schéma d'entretien pluriannuel qui a été complété par un schéma directeur patrimonial en 2010.

Depuis, l'équipe politique a été structurée (apparition d'un VP Patrimoine et développement durable en 2012), la direction du patrimoine renforcée (un cadre A et des titularisations), et des discussions sont bien avancées en vue d'intégrer le patrimoine de l'IUT d'Annecy dans la gestion globale du patrimoine (la dernière composante à s'autogérer en ce domaine).

Pour autant, les premiers outils mis en place doivent encore être développés.

Par ailleurs, si les nouvelles constructions font l'objet d'une réflexion préalable plus soignée, l'occupation des anciens locaux peut encore être améliorée. La réflexion sur les surfaces consacrées à la recherche est entamée, avec la perspective d'une prise de décision en 2015.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S1 REUSSITE EN DUT

Université Savoie Mont Blanc

Action	Formation initiale et continue de niveau DUT.
Objectif	Améliorer la réussite au niveau DUT.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %, par durée, en année.
Date de la mesure	Cohortes 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et cohorte 2012 pour cible 2014-2015.
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus DUT - Champ APOGÉE de l'USMB.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs de 1 ^{re} année hors redoublants dans la même filière, hors section aménagée (cohorte) - Effectifs des étudiants et effectifs des diplômés en 2 ans et en 3 ans et moins.
Source	Université Savoie Mont Blanc - Système d'information APOGÉE.
Mode de calcul	Taux de réussite (efficacité) : Pour chaque année considérée : 100 x nombre de diplômés de la cohorte en 2 ans et en 3 ans et moins / nombre total des étudiants de la cohorte. Calcul de l'efficacité pour l'USMB : départements secondaires et tertiaires, tous bacs, bacs généraux, bacs technologiques et professionnels.

Tous baccalauréats	Année de la cohorte	Nombre d'étudiants	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans et moins
Efficacité : taux de réussite des étudiants de la cohorte	2005	894	73%	79%
	2006	895	73%	81%
	2007	987	76%	83%
	2008	983	71%	78%
	2009	1079	71%	76%
	2010	1028	73%	79%
	Cible 2014-2015			78%

Baccalauréats généraux	Année de la cohorte	Nombre d'étudiants	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans et moins
Efficacité : taux de réussite des étudiants de la cohorte	2005	570	81%	86%
	2006	602	78%	84%
	2007	675	81%	86%
	2008	667	77%	84%
	2009	752	77%	82%
	2010	719	80%	85%
	Cible 2014-2015			82%

Baccalauréats technologiques et professionnels	Année de la cohorte	Nombre d'étudiants	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans et moins
Efficacité : taux de réussite des étudiants de la cohorte	2005	324	58%	67%
	2006	293	62%	76%
	2007	312	65%	75%
	2008	316	59%	66%
	2009	327	56%	63%
	2010	309	55%	64%
	Cible 2014-2015			70%

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S1 REUSSITE EN DUT

Université Savoie Mont Blanc

ANALYSE ET COMMENTAIRES

En 2011, les informations diffusées par le MESR qui permettaient de comparer les taux de réussite aux DUT entre les différents établissements mettaient en évidence que l'USMB avait une moindre efficacité pour l'obtention de ce diplôme. C'est la raison pour laquelle l'établissement a décidé de proposer de suivre cet aspect durant le contrat en cours. Des objectifs ont été proposés dans le contrat, d'une part pour l'ensemble des étudiants, quel que soit leur type de baccalauréat à l'entrée, et d'autre part pour les baccalauréats généraux et technologiques. On trouvera ci-dessous une analyse de l'évolution des taux de réussite.

Cet indicateur avait disparu, pour des raisons techniques, de la publication PAPESR pour être à nouveau affiché cette année. Nous ne publierons pas les valeurs nationales parce que les effectifs affichés dans PAPESR semblent inclure les inscrits en section aménagée (même si le contraire est indiqué). Dans les remontées SISE, aucun champ ne permet d'identifier les sections aménagées, repérables seulement à partir du libellé de la formation. Les tendances restent sensiblement les mêmes. Une interrogation auprès du ministère de tutelle permettrait de clarifier ces écarts.

Analyse de l'évolution de 3 indicateurs de la réussite des étudiants aux DUT (les années repèrent les dates de début des cohortes)

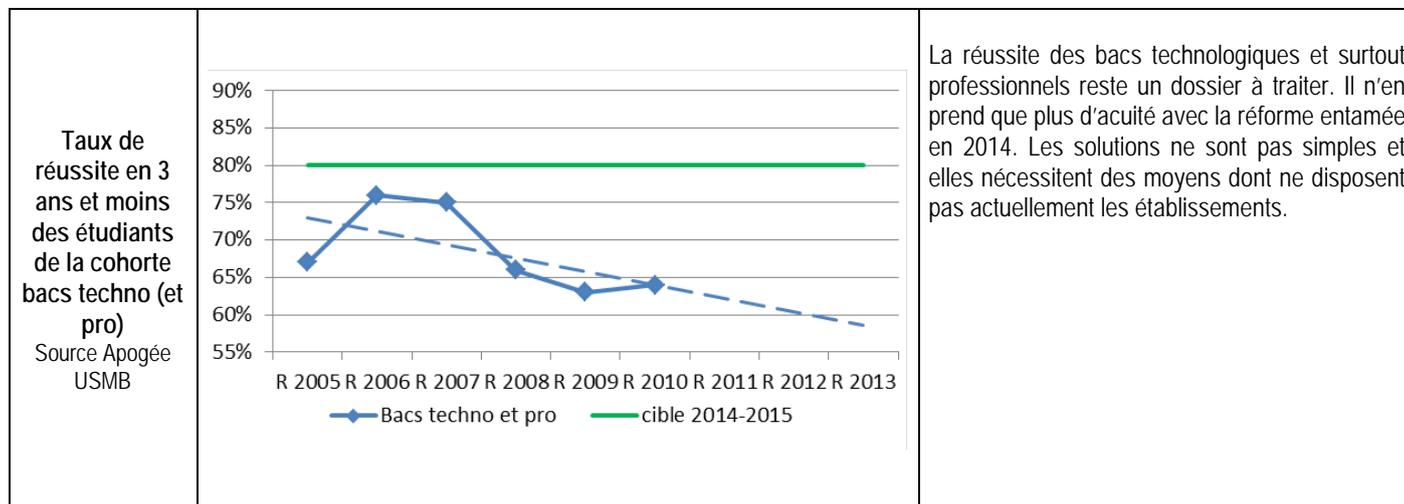
Indicateurs	Représentations graphiques	Commentaires														
<p>Taux de réussite en 3 ans et moins des étudiants de la cohorte tous bacs Source Apogée USMB</p>	<table border="1"> <caption>Données pour le graphique 'Tous bacs'</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Taux de réussite (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>R 2005</td><td>79</td></tr> <tr><td>R 2006</td><td>81</td></tr> <tr><td>R 2007</td><td>83</td></tr> <tr><td>R 2008</td><td>78</td></tr> <tr><td>R 2009</td><td>76</td></tr> <tr><td>R 2010</td><td>79</td></tr> </tbody> </table>	Année	Taux de réussite (%)	R 2005	79	R 2006	81	R 2007	83	R 2008	78	R 2009	76	R 2010	79	<p>La tendance ne permet pas de prétendre que l'objectif sera atteint. En effet, les efforts de suivi des étudiants consentis par l'établissement depuis 2009 pourraient être infléchis par la nouvelle politique de recrutement à compter de 2014. Il est à noter que les deux IUT de l'établissement ont répondu aux demandes du rectorat en ce domaine.</p>
Année	Taux de réussite (%)															
R 2005	79															
R 2006	81															
R 2007	83															
R 2008	78															
R 2009	76															
R 2010	79															
<p>Taux de réussite en 3 ans et moins des étudiants de la cohorte bacs généraux Source Apogée USMB</p>	<table border="1"> <caption>Données pour le graphique 'Bacs généraux'</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Taux de réussite (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>R 2005</td><td>86</td></tr> <tr><td>R 2006</td><td>84</td></tr> <tr><td>R 2007</td><td>86</td></tr> <tr><td>R 2008</td><td>84</td></tr> <tr><td>R 2009</td><td>82</td></tr> <tr><td>R 2010</td><td>85</td></tr> </tbody> </table>	Année	Taux de réussite (%)	R 2005	86	R 2006	84	R 2007	86	R 2008	84	R 2009	82	R 2010	85	<p>La tendance à la baisse est moindre pour les bacheliers généraux. Mais ces derniers seront proportionnellement moins nombreux à partir de la rentrée 2014.</p>
Année	Taux de réussite (%)															
R 2005	86															
R 2006	84															
R 2007	86															
R 2008	84															
R 2009	82															
R 2010	85															

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/07/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S1 REUSSITE EN DUT

Université Savoie Mont Blanc



CONCLUSIONS

Nous rappelons ci-dessous les commentaires de cet indicateur que l'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat et qui figurent dans la version définitive signée.
Nous proposons en regard un récapitulatif de l'analyse ci-dessus.

Commentaires présents dans le contrat	Bilan de l'analyse
<p><i>L'amélioration ciblée proviendra essentiellement de quatre actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . une maîtrise des flux étudiants entrants ; . un renforcement de l'encadrement pédagogique des deux IUT ; . un approfondissement de la réflexion pédagogique, avec une attention toute particulière aux pédagogies innovantes qui émergent (en relation avec le schéma régional Rhône-Alpes) ; . une amélioration des conditions matérielles d'accueil des étudiants : programme patrimonial avec extension de l'IUT de Chambéry qui permettra de regrouper des formations dispersées et remise à niveau des locaux anciens de l'IUT d'Annecy-le-Vieux. 	<p>La maîtrise des flux étudiants se révèle impossible dans une région en fort développement démographique et économique.</p> <p>Un renforcement de l'encadrement pédagogique des deux IUT a été réalisé, mais à la hauteur des moyens très limités d'un établissement largement sous doté (déficit de 173 postes).</p> <p>Un IDEFI (2012) et la mise en place du département Apprendre (2013-2014) vont favoriser le renouvellement pédagogique. Mais la « pédagogie inversée » nécessite encore plus de moyens que la pédagogie classique.</p> <p>Le programme patrimonial a pris un sérieux retard en raison de l'absence de plan Campus ainsi que de la situation financière de l'Etat et des collectivités territoriales.</p> <p>Au regard de pareille situation, l'investissement des équipes pour obtenir les résultats évoqués n'en est que plus remarquable.</p>

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE - CHAMBERY
DERNIERE MISE A JOUR	17/07/2013

INDICATEUR SPÉCIFIQUE DE MESURE DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S2 PART DES ENSEIGNEMENTS ÉVALUÉS PAR LES ETUDIANTS

Université Savoie Mont-Blanc

Action	Formation initiale et continue.
Objectif	Améliorer la qualité des enseignements.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %.
Date de la mesure	2011 et 2014.
Champ de la mesure	Ensemble des étudiants inscrits dans des formations habilitées (L-M-D, DUT, LP, Ing) en 2011 - Étudiants qui ont rempli au moins une évaluation d'enseignement.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Effectifs des étudiants de l'USMB en formation habilitées de l'année considérée - Effectifs des étudiants par enseignement évalué grâce à un des deux logiciels EVASYS ou évaluation Polytech - Nombre d'ects par enseignement évalué.
Sources	USMB Système d'information APOGÉE - Logiciels d'évaluation EVASYS et Polytech.
Mode de calcul	Part des enseignements évalués durant le semestre (en ects) : Pour l'année considérée : $100 \times \frac{\sum (\text{nombre d'étudiants inscrits dans un enseignement évalué} \times \text{nombre d'ects attribués à l'enseignement évalué})}{\text{nombre des étudiants dans les formations habilitées} \times 30}$

	Année et semestre	(1) Nombre d'ects à évaluer = nombre d'étudiants x 30	(2) Nombre d'ects évalués	Ratio 100 x (2) / (1)
Part des enseignements évalués par les étudiants (les enseignements sont mesurés en ects)	2011 S1	317 550	100 380	32%
	Cible 2015			70 %
	2011 S1 et S2	non calculé		
	2012 S1 et S2			

ANALYSE ET COMMENTAIRES

L'estimation à 32% du ratio décrit ci-dessus a été surestimée ; réalisée par des calculs approximatifs, une meilleure connaissance par l'observatoire de ce qui se passe réellement dans les composantes à ce sujet a en effet permis de mettre en doute cette valeur qui est manifestement trop grande. La réalité est sans doute plus proche de 20% pour le S1 de 2011.

Le dispositif APPRENDRE vient d'être lancé ; il devrait permettre non seulement à l'USMB de tendre vers l'objectif quantitatif annoncé dans le contrat mais également de faire de ces enquêtes des outils d'amélioration véritable de la qualité des enseignements. De telles évolutions ne peuvent qu'être lentes. L'observatoire a en effet constaté un recul certain de la pratique de l'évaluation fine des enseignements cette année.

CONCLUSIONS

Nous rappelons ci-dessous les commentaires de cet indicateur que l'USMB a fait valoir lors de la signature du contrat et qui figurent dans la version définitive signée.

Nous proposons en regard un récapitulatif de l'analyse ci-dessus.

Commentaires présents dans le contrat	Bilan de l'analyse
<p><i>L'université de Savoie organise deux types d'évaluation des enseignements par les étudiants :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>une évaluation indicative et systématique d'une part ;</i>• <i>des évaluations approfondies à l'initiative des enseignants qui sont réalisées unité d'enseignement par unité d'enseignement.</i> <p><i>L'action menée portera plus particulièrement ses efforts sur les quatre composantes généralistes de l'établissement : CISM, FDE, LLSH, SFA.</i></p> <p><i>Une aide méthodologique sera apportée par la Direction du pilotage et de la politique contractuelle (DPPC) qui porte l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).</i></p>	<p>L'action annoncée dans ce commentaire en direction des composantes généralistes n'a pas été menée. La cellule APPRENDRE propose de limiter les efforts d'extension, l'an prochain, à l'IUT A ; des acteurs y sont prêts à se lancer. Une telle stratégie est porteuse d'améliorations en profondeur fondées sur la mobilisation de la cellule APPRENDRE. Elle risque aussi de voir l'USMB ne pas atteindre l'objectif annoncé.</p>

COMMENTAIRE 2014

Cet indicateur a été calculé une fois mais très difficilement car il a fallu mettre en place une enquête. A ce jour, plusieurs outils sont utilisés par les composantes pour évaluer leurs enseignements.

Cette pratique ne permet pas, pour le moment, de calculer un indicateur fiable quant aux EC évalués car seul un outil est géré par les services centraux.

Une réflexion sur ce sujet a été entamée. Dans l'attente, l'USMB a décidé de suspendre le suivi de cet indicateur.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	09/07/2014

INDICATEUR SPÉCIFIQUE DE PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

S3 FORMATION DES USAGERS A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Université Savoie Mont Blanc

Action	Bibliothèques et documentation.
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'amélioration des actions de formation des étudiants à la méthodologie documentaire.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Un pourcentage (A), une moyenne (B) et une valeur absolue (C) car la formation des étudiants est une activité complexe qu'il est difficile de mesurer avec une valeur unique.
Date de la mesure	Année universitaire 2011-2012 et 2012-2013.
Champ de la mesure	Etablissement.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Recensement à partir des formations organisées par l'université Savoie Mont Blanc.
Sources	USMB- SCD.
Mode de calcul	<p>A : Pourcentage des étudiants primo arrivants formés On prend en compte les formations qui s'adressent majoritairement à des étudiants primo arrivants. Soit, typiquement : tous les L1 et DUT1 ; les L3 pour l'IAE, les écoles d'ingénieurs ou les licences pro : A1 est le nombre d'étudiants inscrits dans l'une de ces formations ayant suivi un atelier d'initiation à l'utilisation de la documentation soit au 1er, soit au 2ème semestre d'une année universitaire A2 est le nombre d'étudiants de ce type présents aux examens (Apogée peut donner pour chaque formation le nombre d'étudiants ayant eu au moins une note) L'indicateur est $A1 / A2$</p> <p>B : Durée moyenne des formations suivies par un étudiant (en heures) Pour chaque groupe formé on note : Na le nombre de participants à la formation a, Ha la durée de la formation dispensée, On fait la moyenne pondérée du nombre d'heures de formations suivies. Soit si N est le nombre total d'étudiants formés : $H_a * N_a / N + H_b * N_b / N$ etc.</p> <p>C : Nombre d'heures de formation dispensées par les formateurs C'est la somme de la durée des interventions. On prend en compte les interventions réalisées par les membres du SCD dans le cadre de leur mission, ou par des formateurs rémunérés sur budget SCD, et concernant la formation à l'utilisation de la documentation et des services de la bibliothèque.</p>

	Valeur de départ (2009-2010)	2010-2011 (présents aux examens)	2011-2012 (présents aux examens)	2012-2013 (présents aux examens)	Valeur cible (2014-2015 ou 2015)
Pourcentage des étudiants primo arrivants formés	56 %	51%	59%	60%	70 %
Durée moyenne des formations suivies par un étudiant (en heures)	1h 30	2h09	1h55	2h13	2h 30
Nombre d'heures de formation dispensées par les formateurs	360 h	348h30	437h30	524h	480 h

Le tableau montre que les valeurs de départ (2009) n'étaient pas très fiables. Un travail a été fait pour préciser les conditions de recueil des statistiques et les harmoniser entre les trois sites.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	09/07/2014

INDICATEUR SPÉCIFIQUE DE PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

Commentaires de l'établissement

La formation des étudiants est une activité complexe qu'il est impossible de mesurer avec une valeur unique.

On constate l'augmentation très forte de l'effort de formation, corrélée à l'évolution positive du taux d'étudiants formés ; toutefois, l'intensité de la formation reste difficile à améliorer en l'absence de locaux adaptés, de personnels suffisants et d'inscription dans les maquettes pédagogiques.

Pourcentage des étudiants primo-arrivants formés

Il y a une progression régulière de 2011 à 2013 : passage de 51% à 60%. L'objectif que nous nous étions fixé est en voie d'être atteint.

Durée moyenne des formations suivies par un étudiant (en heures)

- *La durée moyenne progresse lentement*

L'objectif est de corriger une faiblesse de notre programme de formation sur la période 2007-2010, à savoir des formations trop courtes (2h au plus) et sans exercices.

- *Le degré d'avancement varie selon les sites*

- sur le **site de Jacob-Bellecombette**, les exercices sont introduits dès 2009 et ils sont devenus systématiques en 2013, ce qui correspond à un doublement de la durée moyenne des formations ;
- l'évolution est similaire en ce qui concerne le **site du Bourget-du-Lac** ;
- sur le **site d'Annecy**, l'effectif de l'équipe de bibliothécaires et l'exiguïté des locaux constituent des obstacles difficiles à surmonter. La priorité reste d'assurer une formation pour tous les primo arrivants.

Nombre d'heures de formation dispensées par les formateurs

Cet indicateur est en forte progression, essentiellement parce que les formations sont dispensées à de petits groupes, donc rarement en amphithéâtre.

- c'est une bonne chose car le type de formation délivré convient mieux à des petits groupes (notamment pour la partie exercices) ;
- c'est aussi une difficulté dans la mesure où la taille des groupes dépend fortement des salles de formation disponibles. Il serait préférable de former des groupes un peu plus importants pour éviter de multiplier les sessions de formation à l'excès.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	10/06/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S4 OPTIMISER LA QUALITE DU SYSTEME D'INFORMATION

Université Savoie Mont Blanc

Action	Pilotage opérationnel des établissements.
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur.
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux.
Date de la mesure	Annuelle.
Champ de la mesure	Etablissement.
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base et Source	SO
Mode de calcul	La valeur de chaque signal sera proposée par le VPSI et validée par le COSSI.

Signaux observés (cotation de 0 à 3)			Valeur mai 2010	2011	2012	2013	Cible 2015
1	strat SI	La stratégie SI est ébauchée (<i>niv=1</i>), formalisée dans un schéma directeur incluant la sécurité qui a été validé par le CA et diffusé (<i>niv=2</i>), et sa mise en œuvre fait l'objet d'une feuille de route annuelle (planning et moyens) (<i>niv=3</i>).	0	0	0	1	2
2	écout util	Un comité d'utilisateurs est en place pour certaines applications (<i>niv=1</i>), pour la majorité des applications exploitées (<i>niv=2</i>) et il fonctionne bien (<i>niv=3</i>).	1	1	1	2	3
3	qual donn	La qualité des données est contrôlée par des procédures systématiques et automatisées (<i>niveau selon la complétude du contrôle des données du SI</i>).	0	1	1	1	2
4	tab bord	Des indicateurs sont spécifiés et produits à partir du SI (<i>niv=1</i>), notamment les indicateurs de gestion et de performance (<i>niv=2</i>) qui sont présentés dans des tableaux de bord ciblés (présidence, secteur, composante...) produits automatiquement (<i>niv=3</i>).	1	1	1	2	2
5	espaces collaboratifs	Un espace collaboratif est en place (<i>niv=1</i>), il est couplé au LDAP (<i>niv=2</i>), et il est utilisé régulièrement par les personnels et les étudiants (<i>niv=3</i>).	2	2	2	3	3
6	TICE	La stratégie TICE est ébauchée (<i>niv=1</i>), elle est pilotée par un comité qui fonctionne bien (<i>niv=2</i>) et elle est formalisée dans un schéma directeur des TICE (<i>niv=3</i>).	0	0	1	2	2
7	ENT	Un ENT est installé (<i>niv=1</i>), il implémente les services indispensable (SDET v2.0) (<i>niv=2</i>), et la majorité des services recommandés (<i>niv=3</i>).	1	1	1	1	2

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

Le chargé de mission SI nommé en 2012, devenu VP SI en 2013, a véritablement lancé le projet d'établissement en effectuant une relecture détaillée.

La forte critique récurrente, qui portait sur une prise en compte insuffisante des besoins des services et des utilisateurs, est en voie d'être surmontée. Une stratégie, fondée sur des éléments tangibles, se met en place. Des réalisations essentielles voient (enfin) le jour.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
Dernière mise à jour	09/07/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S5 OPTIMISER LA QUALITE DU PILOTAGE FINANCIER

Université Savoie Mont Blanc

Action	Pilotage financier de l'établissement.
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Réalisation de l'objectif.
Date de la mesure	A l'issue du contrat (2015).
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	SO.
Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases qui correspondent à la situation de l'USMB.

I- Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

	Situation actuelle	Cible 2015
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	Patrimoine mobilier : rapprochement du fichier comptable et de l'inventaire physique effectué en 2010. Les procédures de gestion des immobilisations ont été définies. Patrimoine immobilier : les services de France Domaine ont communiqué des estimations de la valeur vénale de ce patrimoine, qui seront intégrées progressivement en comptabilité au 1 ^{er} janvier 2012.	Inventaires physique et comptable tenus à jour ; cette cible devra être atteinte avant la fin du contrat.
2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable (cartographie des risques)	Dans le cadre du passage aux RCE, l'Agence comptable et les Services financiers ont été réorganisés dans le but de fiabiliser et d'obtenir une assurance raisonnable quant aux procédures mises en place. Le dispositif de contrôle interne a été par les certifications sans réserves du cabinet de commissaires aux comptes MAZARS.	Posséder un système de contrôle interne qui sécurise les procédures et les enregistrements comptables afin que les états financiers soient fidèles, sincères et réguliers, dans la perspective d'une certification complète des comptes avant la fin du contrat.

1. L'inventaire total a été réalisé en 2010, et la comptabilité mise à jour la même année. Des procédures ont été formalisées pour l'enregistrement et les mouvements sur les biens.

Un inventaire partiel tournant est organisé chaque année pour s'assurer de la correspondance entre inventaire physique sur place et comptabilité. Les immeubles ont été intégrés au 1^{er} janvier 2012, et le certificat d'inscription renvoyé à la DGFIP en octobre 2012.

La certification annuelle des comptes vérifie entre autres la parfaite correspondance entre le fichier immobilisations de SIFAC (valeur brute / amortissements / subventions / valeur nette) et la comptabilité.

2. Un système de contrôle interne est en place à l'agence comptable. Les comptes 2012 et 2013 ont été certifiés sans réserve par le cabinet Mazars.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
Dernière mise à jour	09/07/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S5 OPTIMISER LA QUALITE DU PILOTAGE FINANCIER

Université Savoie Mont Blanc

II- Inscrire l'USMB dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :

	Situation fin année	Cible 2015
1- Améliorer la qualité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats (augmenter le taux d'exécution)	Situation fin 2010 Dépenses de fonctionnement : 76 % Dépenses d'investissement : 68 %	Dépenses de fonctionnement : 90% Dépenses d'investissement : 85%
	Situation fin 2011 Dépenses de fonctionnement : 95 % Dépenses d'investissement : 73 %	
	Situation fin 2012 Dépenses de fonctionnement : 96 % Dépenses d'investissement : 70 %	
	Situation fin 2013 Dépenses de fonctionnement : 97 % Dépenses d'investissement : 85 %	
2- Rétablir un résultat positif notamment au niveau de l'exploitation et développer la capacité d'autofinancement	Résultat 2010 : - 1 456 K€ Résultat 2011 : 673 K€ Résultat 2012 : 1 069 K€ Résultat 2013 : 2 058 K€	> 0
3- Poursuivre l'élaboration de tableaux des opérations pluriannuelles (plan pluriannuel d'investissement)	Dans le cadre du dialogue de gestion, les PPI sont inscrits. En outre, afin de mettre en oeuvre une politique de gestion des amortissements, des investissements et du fonds de roulement permettant de se conformer à la réforme GBCP, une nouvelle procédure de gestion mutualisée des amortissements et des investissements hors recherche est mise en place pour le budget 2015. La même politique sera appliquée à l'occasion du budget 2016 pour le domaine recherche.	Intégrer l'ensemble des structures dans cette démarche.
5- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale (tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés)	L'USMB met en place une gestion des supports à l'aide de l'application VIRTUALIA afin d'optimiser la répartition ainsi que la gestion des emplois et par conséquent sécuriser la dépense en matière de masse salariale. En outre, cette procédure de gestion des emplois doit permettre une meilleure prévision budgétaire et un suivi plus précis des dépenses tout au long de l'exécution du budget.	Optimiser le pilotage et intégrer la GPEC.

Précisions :

Situation fin 2013 : CAF = 4 589 695
FDR = 40 jours dont 11 jours de disponible

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

L'université Savoie Mont Blanc, bien que sous dotée et devant faire face à une forte croissance de ses effectifs étudiants, s'efforce de conserver, et a même amélioré, sa situation financière. Toutefois, elle reste pleinement consciente de la fragilité de sa situation financière, elle est toujours aussi soucieuse de l'amélioration de la qualité de son pilotage budgétaire et totalement orientée vers la certification complète de ses comptes sans réserve. Le passage aux RCE ayant fait basculer 80 % du budget aux RH, la question non pas du suivi mais de l'anticipation de l'évolution de la masse salariale est aujourd'hui devenue un horizon accessible avec la réalisation de la cartographie des emplois.

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/10/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S6 DEVELOPPER LES RELATIONS TRANSFRONTALIERES

Université Savoie Mont Blanc

Action	Pilotage des relations internationales.
Objectif	Renforcer les relations transfrontalières.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Réalisation de l'objectif.
Date de la mesure	2015.
Champ de la mesure	Etablissement.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	SO.
Mode de calcul	Qualitatif sur une échelle allant de 0 à 3 : 0- Il n'y a pas d'action ou pas de projet significatif contribuant à ce but. 1- Des actions existent, mais elles n'entrent pas dans le cadre d'un plan d'action. 2- Un plan d'action a été défini et sa mise en œuvre a été significativement entamée. 3- Réalisation, adaptation et mesure de la mise en œuvre du plan d'action.

Objectif	Situation 2010	Situation 2014	Cible 2015
Améliorer et renforcer la gouvernance des actions transfrontalières avec l'Italie du nord et la Suisse romande	1 Actions : Mise en place très récente d'un comité de pilotage. . Des charges de mission. . Existence de l'Euro-Institut. . Flux d'étudiants et mobilités d'enseignants. . Fonctionnement de doubles diplômés.	2	3

Commentaires de l'université Savoie-Chambéry :

➤ Evaluation de la situation de l'établissement en 2010

Au cœur du dispositif projeté il y aura, outre une charge de mission confirmée mais redéfinie et spécialisée pour chacun des deux pays, un **Comité de Pilotage** coordonné par la Vice-présidence en charge des relations européennes et internationales, sous l'autorité du Président de l'université Savoie Mont Blanc. Il sera en charge de la définition et du suivi de l'action menée.

Une de ses premières missions sera de proposer une structuration nouvelle de l'Euro-Institut, organe dépendant de l'USMB et situé en Haute-Savoie, comme interface et point d'appui de services pour les relations avec la Suisse. A partir de là, les deux chargés de mission Suisse et Italie, forts d'une nouvelle légitimité, mèneront une action systématique de repérage et d'appui aux opérations concrètes de recherche et de formation. Ces dernières peuvent relever de la formation initiale, continue et de la VAE.

Vis-à-vis de la Suisse et de l'Italie, l'incidence de 'la frontière' n'a pas la même portée. Inscrite dans l'espace de l'UE et malgré des spécificités administratives, institutionnelles et culturelles, la frontière franco-italienne est de plus en plus une '**couture**' entre des territoires distincts mais néanmoins en continuum et qui possèdent une rare histoire commune (la maison de Savoie a fondé l'unité italienne). Avec la Suisse romande la '**coupure**' frontalière est plus marquée et les relations universitaires moins 'classiques' malgré le développement de fait d'une puissante et très intégrée agglomération franco-genevoise qui porte notamment des flux de travailleurs frontaliers très denses.

En effet, la recherche avec ses priorités et les actions de formation dont les doubles diplômés au niveau licence et master, nourrissent un contenu relativement classique avec les partenaires de l'Italie du nord. Un renforcement et un approfondissement des actions seront recherchés, par ex. dans le cadre de l'école doctorale transfrontalière qui se met en place avec Turin. Avec la Suisse, malgré une centaine d'étudiants helvètes inscrits à l'USMB en formation continue notamment, il s'agit d'identifier et de préciser la coopération selon quatre

CONTRAT 2011-2015	VAGUE A
PROGRAMME : PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT	
ETABLISSEMENT	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
DERNIERE MISE A JOUR	3/10/2014

INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

axes (dont certains en coopération avec des partenaires du PRES de Grenoble) : la physique et la mécatronique ; la santé et les questions liées au vieillissement ; les énergies ; l'aménagement et la valorisation des territoires et les questions liées au tourisme. Les actions d'un futur Institut des relations internationales, créé en relation avec l'Association des Internationalistes et avec des demandes de chaires en appui, donneront du liant à cette double relation.

L'USMB souhaite donc, dans le cadre de ses actions bilatérales d'une part et en coopération avec les autres entités du PRES Université de Grenoble pour des actions distinctes et clairement non redondantes d'autre part, améliorer globalement la gouvernance de ses actions transfrontalières pour développer des projets **de recherche, de formation et d'expertise**. Cette forte volonté nécessitera, préalablement à leur montage, une démarche d'inventaire impliquant côté français les entités du PRES Université de Grenoble, côté suisse l'Université de Genève et d'autres entités de Suisse romande.

➤ Synthèse des actions durant le contrat 2011-15 et proposition de cotation de la cible en 2015

Au cours de la période 2011-2015, l'équipe présidentielle a remonté au niveau institutionnel les collaborations initiées par divers services ou composantes de l'université Savoie Mont Blanc afin de se mettre en cohérence avec une stratégie réaffirmée en matière de relations transfrontalières, dans le cadre du recentrage de ses relations internationales. Cela s'est traduit par des rencontres au plus haut niveau avec les principales universités et établissements de la Suisse lémanique et du Piémont : réseau des Hautes écoles spécialisées de la Suisse occidentale (HES-SO), Université de Genève, Université de Lausanne, EPFL, Université de Neuchâtel, Université du Val d'Aoste, de Turin, du Piémont oriental). Des relations bilatérales ont permis à l'équipe présidentielle de l'USMB et aux rectorats de ces établissements de se rencontrer pour cadrer leurs partenariats et des relations plus formelles ont été organisées dans le cadre de l'AURA, l'USMB ayant été désignée comme tête de pont pour les relations franco-suisse. La présence de l'USMB a également été renforcée dans les manifestations organisées en Suisse et en Italie par Campus France ou par les services de coopération scientifique et culturelle des ambassades. Ces relations resserrées ont permis de progresser dans la réalisation de projets Interreg ou Alcotra ainsi que dans les domaines des échanges d'étudiants ou de la recherche. Les axes de collaboration qui se dessinent aujourd'hui sont centrés sur des problématiques communes à un même territoire transfrontalier : la montagne (tourisme, aménagement, valorisation), l'eau et l'environnement (protection des ressources, limnologie, en particulier dans le cadre de la chaire UNESCO des ressources en eau à laquelle l'institut Forel de l'Université de Genève est maintenant associé), les énergies renouvelables et le bâtiment, les langues appliquées et l'interprétariat (dans le cadre des doubles diplômes LEA avec Aoste et LLCE avec IULM de Milan), les échanges littéraires et culturels (dans le cadre des doubles diplômes LLCE avec Turin et Vercelli et grâce aux féconds liens scientifiques – confirmés en 2014 par la naissance de la revue « Etudes franco-italiennes » – entre les respectives équipes de recherche), la mécatronique (en particulier par la valorisation auprès d'entreprises suisses) et la physique, liée à la présence du CERN.

Après expertise, il s'est avéré que l'association Euro-institut ne répondait plus aux attentes de l'établissement et qu'il était plus efficace de travailler « en direct ». Par contre, le souhait d'échanger sur les problématiques transfrontalières s'est concrétisé par l'adhésion de l'USMB au réseau TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) composé de 14 établissements d'enseignement supérieur partageant des questionnements communs.

La question transfrontalière est également traitée au sein du club des entreprises de l'université Savoie Mont Blanc, qui est membre, aux côtés de notre établissement, du Forum d'agglomération du Grand Genève et qui a engagé une démarche systématique de rapprochement des entreprises romandes et savoisiennes autour de la thématique commune de la relation entreprises-universités.

En 2014, le cadre de la politique transfrontalière de l'établissement est clairement posé ; de même, les conditions pour développer des collaborations futures sont aujourd'hui réunies. Un important travail d'accompagnement des composantes et des laboratoires reste à réaliser afin que l'Université Savoie Mont Blanc dans son ensemble, soit pleinement engagée dans cet axe stratégique.

Concernant la cotation de la cible pour les doubles diplômes franco-italiens, le flux d'étudiants entrants en 2015 devra être comparé avec celui de 2010 (et le flux moyen d'étudiants entrant dans la période 2011-2015 devra être comparé avec celui de la période 2006-2010), afin de vérifier si le niveau d'attractivité transfrontalière de l'USMB a augmenté ou baissé.

Cotation actuelle proposée : 2